

Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité (version française)

Glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité

Février 2021

1. Introduction

Ce glossaire présente, en ordre alphabétique, la définition des termes et la signification des acronymes utilisés dans les normes de fiabilité et dans les documents produits par le coordonnateur de la fiabilité relativement aux normes de fiabilité. Il est pour l'essentiel, une traduction du *NERC Glossary of Terms Used in Reliability Standards, October 8, 2020*, approuvé par le conseil d'administration de la NERC.

1.1 Termes Définis

Les termes dans les définitions ainsi que les termes dans les normes et leurs Annexes adoptées par la Régie qui réfèrent à des termes définis au présent glossaire prennent une majuscule initiale dans la version anglaise et sont en italique dans la version française. Les acronymes des termes définis au présent Glossaire sont en majuscules dans la version anglaise, et en italiques et majuscules dans la version française des normes et leurs Annexes.

1.2 Termes en anglais

La traduction anglaise des termes définis est présentée entre parenthèses à la fin de chaque définition. De plus, tous les acronymes et les termes en anglais sont identifiés par l'utilisation de caractères gras. Afin de faciliter la recherche, un index des termes et acronymes anglais est présenté à la section 3.

1.2 Colonne Source

Les termes et leurs définition figurant dans les normes et annexes pour le Québec parviennent des sources suivantes:

NERC: Glossaire des termes en usage dans les normes de fiabilité NERC

NPCC: Glossaire des termes en du NPCC

Québec: termes du Glossaire spécifique au Québec

2. Définitions et acronymes										
Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Accès distant interactif	Interactive Remote Access		NERC	Accès commandé par une personne utilisant un client d'accès distant ou une autre technologie d'accès distant avec un protocole routable. L'accès distant provient d'un <i>actif électronique</i> qui n'est pas un <i>système intermédiaire</i> et qui n'est situé ni à l'intérieur d'un des <i>périmètres de sécurité électronique</i> de l'entité responsable, ni à un <i>point d'accès électronique (EAP)</i> défini. L'accès distant peut être commandé à partir d' <i>actifs électroniques</i> utilisés ou détenus : 1) par l'entité responsable, 2) par des employés ou 3) par des fournisseurs, des entrepreneurs ou des consultants. L' <i>accès distant interactif</i> ne comprend pas les communications de processus de système à système.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
ACE déclaré	Reporting ACE		NERC	Valeur à un taux d'échantillonnage donné de l' <i>écart de réglage de la zone (ACE)</i> d'un <i>responsable de l'équilibrage</i> , exprimé en MW, qui comprend la différence entre l' <i>échange réel net</i> et l' <i>échange programmé net</i> du <i>responsable de l'équilibrage</i> , en additionnant son obligation de <i>compensation en fréquence</i> , ainsi que toute erreur de comptage connue. Dans l' <i>Interconnexion</i> de l'Ouest, l' <i>ACE déclaré</i> comprend aussi la <i>correction de l'écart de temps automatique (ATEC)</i> . L'ACE déclaré se calcule comme suit : ACE déclaré = $(NI_A - NI_S) - 10B(F_A - F_S) - I_{ME}$ Et dans l'Interconnexion de l'Ouest : ACE déclaré = $(NI_A - NI_S) - 10B(F_A - F_S) - I_{ME} + I_{ATEC}$ où : NI_A (échange réel net) est la somme algébrique des transferts de puissance réels sur toutes les <i>lignes d'interconnexion</i> , y compris les <i>pseudo-interconnexions</i> . Les <i>responsables de l'équilibrage</i> raccordés directement à une autre <i>Interconnexion</i> par liaison asynchrone peuvent inclure ou non les transferts de puissance sur ces liaisons dans le calcul de leur échange réel, à condition de procéder de la même façon pour le calcul de l' <i>échange programmé net</i> . NI_S (échange programmé net) est la somme algébrique de tous les transferts de puissance programmés, y compris les <i>programmes dynamiques</i> , avec les <i>responsables de l'équilibrage</i> adjacents, compte tenu également des effets des rampes de programme. Les <i>responsables de l'équilibrage</i> raccordés directement à une autre <i>Interconnexion</i> par liaison asynchrone peuvent inclure ou non les transferts de puissance sur ces <i>lignes d'interconnexion</i> dans le calcul de leur <i>échange programmé</i> , à condition de procéder de la même façon pour le calcul de l' <i>échange réel net</i> .	2017-02-03	2017-02-03	2021-06-30	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
ACE déclaré_suite_1	Reporting ACE_continued_1			B (réglage de la compensation en fréquence) est le <i>réglage de la compensation en fréquence</i> (nombre négatif en MW/dHz) du <i>responsable de l'équilibrage</i> . 10 est une constante qui permet de convertir en MW/Hz la valeur du réglage de la compensation en fréquence. F_A (fréquence réelle) est la fréquence mesurée, en Hz. F_S (fréquence programmée) est de 60,0 Hz, sauf pendant une correction de temps. I_{ME} (erreur de comptage d'échange) est le facteur de correction de l'erreur de comptage, qui représente la différence entre la moyenne horaire intégrée de l' <i>échange réel net</i> (NIA) et la mesure horaire cumulée de l' <i>échange net</i> , en MWh. I_{ATEC} (correction de l'écart de temps automatique) est un ajout à l'équation de l'ACE qui s'applique à l' <i>Interconnexion</i> de l'Ouest ; cette valeur modifie le point de contrôle de manière à rattraper de façon continue l' <i>échange involontaire</i> primaire afin de corriger l'écart de temps cumulé. La correction de l'écart de temps automatique concerne uniquement l' <i>Interconnexion</i> de l'Ouest. en mode de correction de l'écart de temps automatique. $I_{ATEC} = \frac{PI_{cumulé}^{en\ hors\ pointe}}{(1-Y) \times H}$	2017-02-03	2017-02-03	2021-06-30	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
ACE déclaré_suite_2	Reporting ACE_continued_2			<p>I_{ATEC} est nul pour tout autre mode de <i>réglage automatique de la production</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • $Y = B / B_S$. • H = Nombre d'heures pour le rattrapage de l'<i>échange involontaire</i> primaire ; valeur fixée à 3. • $B_S =$ Compensation en fréquence pour l'<i>Interconnexion</i> (MW/dHz). • L'<i>échange involontaire</i> primaire ($PII_{horaire}$) se calcule comme suit : $(1 - Y) \times (II_{réel} - B \times \Delta TE/6)$. • $II_{réel}$ est l'<i>échange involontaire</i> horaire de la dernière heure. • ΔTE est la variation horaire de l'<i>écart de temps</i> du réseau, tel que diffusé par le surveillant du temps de l'<i>Interconnexion</i>, où : $\Delta TE = TE_{fin\ de\ l'heure} - TE_{début\ de\ l'heure} - TD_{corr} - (t) \times (TE_{décalage})$ • TD_{corr} est la correction établie par le <i>coordonnateur de la fiabilité</i> pour les écarts par rapport aux horloges de centres de contrôle du surveillant du temps de l'<i>Interconnexion</i>. • t est le nombre de minutes de toute correction manuelle de l'<i>écart de temps</i> pendant l'heure. • $TE_{décalage}$ est de 0,000, de +0,020 ou de -0,020. • $PII_{cumulé}$ est le $PII_{horaire}$ cumulé du <i>responsable de l'équilibrage</i>, en MWh. Une comptabilité de l'accumulation en pointe et hors pointe est nécessaire, où : $PII_{cumulé}^{en/hors\ pointe} = PII_{cumulé}^{en/hors\ pointe} \text{ de la dernière période} + PII_{horaire}$ <p>Toutes les <i>Interconnexions</i> de la NERC qui comportent plusieurs <i>responsables de l'équilibrage</i> fonctionnent selon les principes du <i>conditionnement par ligne d'interconnexion</i> et nécessitent une équation de l'<i>ACE</i> semblable à celle de</p>	2017-02-03	2017-02-03	2021-06-30	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
ACE déclaré_suite_3	Reporting ACE_continued_3			<p>l'<i>ACE déclaré</i> définie ci-dessus. Toute modification de cette équation de l'<i>ACE déclaré</i> qui est mise en œuvre pour tous les responsables de l'équilibrage d'une <i>Interconnexion</i>, si elle respecte les quatre principes suivants, permet d'obtenir une autre équation de l'<i>ACE déclaré</i> qui est compatible avec les mesures énoncées dans la présente norme.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les segments de l'<i>Interconnexion</i> sont compris dans une zone ou une autre, de sorte que la somme de toutes les productions, charges et pertes des différentes zones est égale au total des productions, charges et pertes du réseau. 2. La somme algébrique de tous les <i>échanges programmés nets</i> et de tous les <i>échanges réels nets</i> des zones est égale à zéro en tout temps. 3. Toutes les zones adoptent une même fréquence programmée (F_S) en tout temps. 4. Aucune erreur de comptage ou de calcul ne doit subsister (toute erreur de comptage ou de calcul connue doit être corrigée au moyen de la valeur IME). 	2017-02-03	2017-02-03	2021-06-30	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
ACE déclaré	Reporting ACE		NERC	<p>Valeur à un taux d'échantillonnage donné de l'écart de réglage de la zone (ACE) d'une zone d'équilibrage, exprimé en MW, qui comprend la différence entre l'échange réel net et l'échange programmé net de la zone d'équilibrage, son obligation de réglage de la compensation en fréquence, ainsi que la correction de toute erreur de comptage connue. Dans l'Interconnexion de l'Ouest, l'ACE déclaré comprend aussi la correction de l'écart de temps automatique (ATEC).</p> <p>L'ACE déclaré se calcule comme suit :</p> $ACE\ déclaré = (NI_A - NI_S) - 10B(F_A - F_S) - I_{ME}$ <p>Et dans l'Interconnexion de l'Ouest :</p> $ACE\ déclaré = (NI_A - NI_S) - 10B(F_A - F_S) - I_{ME} + I_{ATEC}$ <p>où :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NI_A = Échange réel net • NI_S = Échange programmé net • B = Réglage de la compensation en fréquence • F_A = Fréquence réelle • F_S = Fréquence programmée • I_{ME} = Erreur de comptage d'échange • I_{ATEC} = Correction de l'écart de temps automatique <p>Toutes les Interconnexions de la NERC fonctionnent selon les principes du conditionnement par ligne d'interconnexion et nécessitent une équation de l'ACE semblable à celle de l'ACE déclaré définie ci-dessus. Toute modification de cette équation de l'ACE déclaré qui est mise en œuvre pour toutes les zones d'équilibrage d'une Interconnexion, si elle respecte les quatre principes suivants du conditionnement par ligne d'interconnexion, permet d'obtenir un équivalent adéquat à cette équation de l'ACE déclaré.</p> <p>1. Tous les segments de l'Interconnexion sont compris dans une seule zone d'équilibrage et y correspondent exactement, de sorte que la somme de toutes les productions, charges et</p>	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
ACE déclaré_suite_1	Reporting ACE_continued_1			<p>pertes de cette zone d'équilibrage est égale à la somme des productions, charges et pertes de l'Interconnexion.</p> <p>2. La somme algébrique de tous les échanges programmés nets des zones d'équilibrage ainsi que celle de tous les échanges réels nets des zones d'équilibrage sont égales à zéro en tout temps.</p> <p>3. Toutes les zones d'équilibrage adoptent une même fréquence programmée (F_S) en tout temps.</p> <p>4. Les erreurs de comptage ou de calcul sont exclues. (Toute erreur de comptage ou de calcul connue est corrigée au moyen de la valeur I_{ME}.)</p>	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante (ACE déclaré de groupe de partage des réserves)	Reserve Sharing Group Reporting ACE		NERC	À tout moment de mesure, pour un groupe de partage de réserve réglante donné, la somme algébrique des ACE déclarés (ou équivalent calculé au moment de la mesure) des responsables de l'équilibrage qui font partie du groupe de partage de réserve réglante au moment de mesure.	2017-02-03	2017-02-03	2021-03-31	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante (ACE déclaré de groupe de partage des réserves)	Reserve Sharing Group Reporting ACE		NERC	Au moment de tout mesurage concernant un groupe de partage des réserves (RSG), somme algébrique des ACE (ou l'équivalent calculé au moment du mesurage) des responsables de l'équilibrage qui participent au RSG au moment de la mesure.	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Actifs électroniques	Cyber Assets		NERC	Dispositifs électroniques programmables, y compris le matériel, les logiciels et les données de ces dispositifs.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Actif électronique BES	BES Cyber Asset		NERC	<i>Actif électronique</i> qui, s'il était endommagé, mal utilisé ou rendu indisponible, entraînerait, dans les 15 minutes suivant son fonctionnement requis, son fonctionnement incorrect, ou son non-fonctionnement, un impact négatif sur un ou plusieurs réseaux, <i>installations</i> ou équipements, lesquels, s'ils se trouvaient détruits, endommagés ou autrement rendus indisponibles en cas de besoin, affecteraient l'exploitation fiable du <i>système de production-transport d'électricité</i> . La redondance des réseaux, installations ou équipements en question ne doit pas être prise en compte dans l'évaluation de l'impact négatif. Chaque <i>actif électronique BES</i> est compris dans un ou plusieurs <i>systèmes électroniques BES</i> .	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Actifs électroniques protégés	Protected Cyber Assets	PCA	NERC	Un ou plusieurs <i>actifs électroniques</i> reliés au moyen d'un protocole routable, à l'intérieur ou autour d'un <i>périmètre de sécurité électronique</i> et qui ne font pas partie du <i>système électronique BES</i> dont le degré d'impact est le plus élevé à l'intérieur d'un même <i>périmètre de sécurité électronique</i> . Le degré d'impact des <i>actifs électroniques protégés</i> est égal à celui du <i>système électronique BES</i> dont le degré d'impact est le plus élevé dans le même <i>ESP</i> .	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Actif électronique temporaire (Actif électronique transitoire)	Transient Cyber Asset	TCA	NERC	<i>Actif électronique</i> qui i) est capable de transmettre ou de transférer du code exécutable, ii) ne fait pas partie d'un <i>système électronique BES</i> , iii) n'est pas un <i>actif électronique protégé (PCA)</i> associé à des <i>systèmes électroniques BES</i> catégorisés élevés ou moyen et iv) est relié directement (par exemple au moyen d'une connexion Ethernet, série ou USB, ou encore d'une liaison sans fil, y compris une communication en champ proche ou Bluetooth) pendant au maximum 30 jours civils consécutifs à un <i>actif électronique BES</i> , à un réseau situé dans un <i>périmètre de sécurité électronique</i> qui contient des <i>systèmes électroniques BES</i> catégorisés élevés ou moyens ou à un <i>actif électronique protégé</i> associé à des <i>systèmes électroniques BES catégorisés</i> élevés ou moyens. Exemples non limitatifs : <i>actifs électroniques</i> utilisés pour le transfert de données, l'analyse de vulnérabilité, la maintenance ou le dépannage.	2019-03-15	2020-03-15		D-2019-033	R-4050-2018	
Adéquation	Adequacy		NERC	Capacité du réseau électrique à répondre en permanence à l'ensemble des besoins en puissance et en énergie des consommateurs finaux, compte tenu des indisponibilités programmées et des indisponibilités non programmées raisonnablement prévisibles des éléments du réseau.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Ajustement d'une demande d'échange pour la fiabilité	Reliability Adjustment RFI		NERC	Demande de modification pour raisons de fiabilité d'un <i>programme d'échange</i> mis en oeuvre.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Alimentation électrique externe de centrale nucléaire	Nuclear Plant Off-site Power Supply (Off-site Power)		NERC	Alimentation fournie par le réseau électrique aux services auxiliaires d'une centrale nucléaire, conformément au permis d'exploitation de cette dernière.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Analyse de planification opérationnelle	Operational Planning Analysis		NERC	Étude des conditions projetées du réseau visant à évaluer les conditions d'exploitation anticipées (précontingence) et potentielles (postcontingence) relatives aux activités d'exploitation pour le lendemain. Cette analyse doit prendre en compte les intrants applicables, notamment les prévisions de charge, les niveaux de production, les échanges, les états ou dégradations connus des systèmes de protection et des automatismes de réseau, les retraits de transport ou de production, les caractéristiques assignées des installations et les limitations décelées en rapport avec l'angle de phase ou les équipements. (L'analyse de planification opérationnelle peut être assurée par des systèmes internes ou être confiée à des tiers.)	2017-06-16	2017-06-16		D-2017-061	R-4001-2017	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Année Un	Year One		NERC	La première période de douze mois pour laquelle un <i>coordonnateur de la planification</i> ou un <i>planificateur de réseau de transport est responsable</i> de l'étude. Pour une étude commencée dans une année civile donnée, <i>l'année un</i> comprend la période de <i>charge</i> de pointe prévue pour une des deux années civiles suivantes. Par exemple, si une étude de planification a été commencée en 2011, alors <i>l'année un</i> comprend la période de charge de pointe prévue soit pour 2012 ou 2013.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Après le fait	After the Fact	ATF	NERC	Qualifie une <i>demande d'échange</i> soumise plus de 60 minutes après l'heure de début de la <i>demande d'échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Automatisme de réseau	Remedial Action Scheme	RAS	NERC	Automatisme conçu pour détecter dans le réseau des conditions prédéterminées et pour commander des actions correctives qui peuvent comprendre, sans limitation, le réglage de la production ou le rejet de production (MW et Mvar), le délestage de charges ou la reconfiguration du réseau. Les objectifs des <i>automatismes de réseau</i> sont notamment les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • satisfaire aux exigences des normes de fiabilité de la NERC ; • maintenir la stabilité du <i>système de production-transport d'électricité (BES)</i> ; • maintenir des valeurs de tension acceptables dans le <i>BES</i> ; • maintenir des valeurs de transit de puissance acceptables dans le <i>BES</i> ; • limiter l'impact des <i>déclenchements en cascade</i> ou autres événements extrêmes. Les dispositifs suivants, pris individuellement, ne constituent pas un <i>automatisme de réseau</i> : a) <i>systèmes de protection</i> servant à détecter des <i>défauts</i> sur les <i>éléments</i> du <i>BES</i> et à isoler ces <i>éléments</i> ; b) automatismes de délestage de charge en sousfréquence (DSF) et de délestage de charge en sous-tension (DST) constitués uniquement de relais dispersés ; c) systèmes de déclenchement sur perte de synchronisme et de blocage sur oscillation de puissance ; d) systèmes de réenclenchement automatique ; e) systèmes servant à détecter des conditions autres que de <i>défaut</i> (perte de champ d'un alternateur, température de l'huile au sommet de la cuve d'un transformateur, surtension, surcharge, etc.) sur un <i>élément</i> afin de protéger	2020-09-10	2020-09-10		D-2020-118	R-4117-2020	
Automatisme de réseau_suite_1	Remedial Action Scheme continued 1	RAS	NERC	celui-ci contre l'endommagement en le mettant hors service ; f) contrôleurs qui commutent ou règlent un ou plusieurs des éléments énumérés ci-après, qui sont situés au même poste que l'élément commuté ou réglé et qui surveillent des grandeurs locales uniquement : composants réactifs série ou shunt, composants FACTS (système de transport à courant alternatif flexible), transformateurs déphaseurs, transformateurs à fréquence variable ou transformateurs à changeur de prises ; g) contrôleurs FACTS qui commandent à distance des inductances shunt statiques situées à d'autres postes afin de réguler la sortie d'un seul composant FACTS ; h) systèmes ou contrôleurs qui commandent à distance des inductances shunt et des condensateurs shunt de régulation de tension qui seraient autrement commandés manuellement ; i) systèmes qui mettent hors tension une ligne automatiquement pour un fonctionnement autre que de défaut lorsqu'une extrémité de la ligne est ouverte ; j) systèmes qui assurent une protection contre l'îlotage (par exemple la protection d'une charge contre les effets d'un isolement avec une production locale potentiellement insuffisante pour maintenir une fréquence et une tension acceptables) ; k) séquences automatiques qui agissent seulement sous la commande manuelle initiale d'un <i>répartiteur</i> ; l) modulation de systèmes CCHT ou FACTS par des commandes supplémentaires, comme un amortissement d'angle rotorique ou de fréquence servant à amortir des oscillations locales ou interrégionales ;	2020-09-10	2020-09-10		D-2020-118	R-4117-2020	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Automatisme de réseau_suite_2	Remedial Action Scheme continued 2	RAS	NERC	m) automatismes de protection contre la résonance sous-synchrone qui mesurent directement les grandeurs synchrones (par exemple les courants ou les oscillations en torsion) ; n) systèmes de commande de groupe de production, notamment le réglage automatique de la production, la commande du courant d'excitation (par exemple la régulation automatique de la tension et les stabilisateurs de puissance), l'action rapide sur les vannes et la régulation de vitesse.						
Cadre supérieur CIP	CIP Senior Manager		NERC	Un cadre supérieur unique qui dispose de l'autorité et de la responsabilité pour mener et gérer la mise en œuvre et le respect permanent des exigences des normes CIP-002 à CIP-011 de la NERC.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Capacité de production requise en importation	Generation Capability Import Requirement	GCIR	NERC	Capacité de production externe identifiée par un <i>responsable de l'approvisionnement (LSE)</i> ou un <i>planificateur des ressources (RP)</i> comme alternative aux ressources internes, en vue de satisfaire ses besoins en fiabilité de la production ou en adéquation des ressources.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité de transfert	Transfer Capability		NERC	Mesure de la capacité des réseaux électriques interconnectés à acheminer ou à transporter de l'électricité de façon fiable, dans des conditions d'exploitation déterminées, d'une zone à une autre sur toutes les lignes de transport (ou chemins) les reliant. En termes de puissance électrique, la capacité de transfert est généralement exprimée en mégawatts (MW). La capacité de transfert de la zone A vers la zone B n'est généralement pas égale à la capacité de transfert de la zone B vers la zone A.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité de transfert disponible	Available Transfer Capability	ATC	NERC	Mesure de la capacité de transfert résiduelle du réseau physique de transport permettant d'assurer une activité commerciale en sus des utilisations déjà convenues. Elle est définie comme étant la <i>capacité totale de transfert (TTC)</i> , moins les <i>engagements de transport en vigueur (ETC)</i> (incluant le service de détail à la clientèle), moins la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> , moins la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> , plus les <i>capacités réoffertes</i> et les transits inverses.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité disponible d'une interface de transit ou Capacité d'interface disponible	Available Flowgate Capability	AFC	NERC	Mesure de la capacité de transfert résiduelle d'une <i>interface de transit</i> permettant d'assurer une activité commerciale en sus des utilisations déjà convenues. Elle est définie comme étant la <i>capacité totale de l'interface de transit (TFC)</i> , moins les <i>engagements de transport en vigueur (ETC)</i> , moins la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> , moins la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> , plus les <i>capacités réoffertes</i> et les transits inverses.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité réofferte	Postback		NERC	Rectification positive de la <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> ou de la <i>capacité disponible d'une interface de transit (AFC)</i> , conformément aux <i>pratiques commerciales</i> . Ces dernières peuvent comprendre le traitement des réacheminements et des services non programmés.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité totale d'une interface de transit	Total Flowgate Capability	TFC	NERC	Capacité de transit maximale d'une <i>interface de transit</i> qui ne dépasse pas sa valeur de courant thermique assigné ou – si l'interface de transit sert à représenter une contrainte d'exploitation particulière (limite de tension ou de stabilité, par exemple) – la <i>limite d'exploitation du réseau (SOL)</i> associée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Capacité totale de transfert (Capacité de transfert totale)	Total Transfer Capability	TTC	NERC	Puissance électrique qui, dans des conditions de réseau déterminées, peut être acheminée ou transférée de façon fiable d'une zone à une autre zone des réseaux de transport interconnectés par toutes les lignes (ou chemins) de transport entre ces zones.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	Terme en usage dans la version française du document « Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec »

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Caractéristiques assignées	Rating		NERC	Limites d'exploitation d'un élément d'un réseau de transport sous un ensemble de conditions définies.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Caractéristiques assignées d'un équipement	Equipment Rating		NERC	Valeurs maximales et minimales de la tension, du courant, de la fréquence ou de la puissance active ou réactive, qui sont permises ou assignées par le propriétaire d'un équipement pour le fonctionnement de cet équipement en régime permanent ou transitoire ou en cas de court-circuit.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Caractéristiques assignées d'une installation	Facility Rating		NERC	Valeurs maximales ou minimales de la tension, du courant, de la fréquence ou de la puissance active ou réactive dans une installation qui ne dépasse pas les caractéristiques assignées de tout équipement faisant partie de cette installation.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Caractéristiques assignées en situation d'urgence	Emergency Rating		NERC	Caractéristiques assignées par le propriétaire de l'équipement qui définissent la charge électrique ou la puissance qu'un réseau, une installation ou un élément peut supporter, produire ou tolérer pour une période déterminée; habituellement exprimée en mégawatts (MW), en mégavars (Mvar) ou en toute autre unité de mesure appropriée. Ces caractéristiques assignées tiennent compte d'une diminution acceptable de la durée de vie de l'équipement ou d'autres limitations physiques ou de sécurité de l'équipement considéré.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Caractéristiques assignées en situation normale	Normal Rating		NERC	Caractéristiques assignées par le propriétaire de l'équipement, qui définissent la charge électrique qu'un réseau, une installation ou un élément peut supporter ou tolérer au cours des évolutions de la demande quotidienne sans perte de durée de vie de l'équipement; habituellement exprimées en mégawatts (MW) ou en toute autre unité de mesure appropriée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Centre de contrôle	Control Center		NERC	Une ou plusieurs installations (y compris les centres informatiques connexes) qui hébergent un personnel d'exploitation qui surveille et contrôle le <i>système de production-transport d'électricité (BES)</i> en temps réel afin d'effectuer les tâches de fiabilité de : 1) un <i>coordonnateur de la fiabilité</i> ; 2) un <i>responsable de l'équilibrage</i> ; 3) un <i>exploitant de réseau de transport</i> pour des <i>installations</i> de transport à deux endroits ou plus ; 4) un <i>exploitant d'installation de production</i> pour des <i>installations</i> de production à deux endroits ou plus.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Charge	Load		1. NERC 2. Québec	1. Dispositif ou consommateur final qui reçoit de l'électricité du réseau électrique. 2. Puissance consommée par un client. (voir <i>Demande</i>)	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Charge de base	Base Load		NERC	Quantité minimale de puissance électrique livrée ou requise à un taux constant au cours d'une période donnée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Charge interruptible (Demande interruptible)	Interruptible Load (Interruptible Demand)		NERC	<i>Demande</i> que le consommateur final, par contrat ou entente, met à la disposition de son <i>responsable de l'approvisionnement</i> en vue d'une réduction de charge.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Charge locale	Native Load		NERC	Consommateurs finaux que le <i>responsable de l'approvisionnement</i> est obligé d'approvisionner.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Charge répartie par poste	Dispersed Load by Substations		NERC	Information sur la charge des postes structurée de manière à représenter un réseau aux fins de la modélisation des écoulements de puissance et/ou du comportement dynamique du réseau.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Chemin ATC	ATC Path		NERC	Toute combinaison de <i>point de réception</i> et de <i>point de livraison</i> pour laquelle une <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> est calculée ; tout chemin publié.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	Information à publier dans l'OASIS.
Chemin de démarrage	Cranking Path		NERC	Partie du réseau électrique qui peut être isolée, puis mise sous tension pour fournir de l'électricité à partir d'une source de production afin de permettre le démarrage d'un ou de plusieurs autres groupes de production.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Chemin programmé	Scheduling Path		NERC	<i>Services de transport de point à point</i> réservés par un <i>négociant</i> en vue d'une <i>transaction</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Chemin réservé	Contract Path		NERC	Chemin électrique convenu pour le transit continu d'électricité entre les parties d'une <i>transaction d'échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Circonstance CIP exceptionnelle	CIP Exceptional Circumstance		NERC	Situation qui entraîne ou menace d'entraîner une ou plusieurs des conditions suivantes (ou des conditions semblables) mettant en cause la sécurité ou la fiabilité du <i>BES</i> : un risque de blessure ou de décès ; une catastrophe naturelle ; des troubles civils ; une panne imminente ou existante de matériel, de logiciel ou d'équipement ; un <i>incident de cybersécurité</i> nécessitant une aide d'urgence ; une intervention des services d'urgence ; l'adoption d'une entente d'assistance mutuelle ; une indisponibilité de main-d'œuvre à grande échelle.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Client d'un service de transport	Transmission Customer		NERC	1. Client admissible (ou son agent désigné), qui peut signer ou signe effectivement un contrat de service de transport, ou qui peut utiliser ou utilise effectivement un service de transport. 2. L'une ou l'autre des entités responsables suivantes : <i>propriétaire d'installation de production</i> , <i>responsable de l'approvisionnement</i> ou <i>négociant</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Cogénération	Cogeneration		NERC	Production d'électricité à partir de la vapeur, de la chaleur ou d'autres formes d'énergie résultant d'un autre processus.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Communication interpersonnelle	Interpersonal Communication		NERC	Tout moyen de communication par lequel au moins deux personnes peuvent interagir, se consulter ou échanger de l'information.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Communication interpersonnelle de rechange	Alternative Interpersonal Communication		NERC	Toute <i>communication interpersonnelle</i> pouvant servir de solution de rechange à la <i>communication interpersonnelle</i> normalement utilisée pour l'exploitation courante, mais n'utilisant pas la même infrastructure ou le même moyen de communication.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Compensation en fréquence	Frequency Bias		NERC	Valeur associée à une <i>zone d'équilibrage</i> qui correspond à peu près à sa réponse à un écart de fréquence de l' <i>Interconnexion</i> ; exprimée généralement en mégawatts par 0,1 Hertz (MW/0,1 Hz).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Conditionnement par ligne d'interconnexion	Tie Line Bias		NERC	Mode de <i>réglage automatique de la production</i> qui permet au <i>responsable de l'équilibrage</i> a) de maintenir son <i>programme d'échange</i> et b) de réagir à un écart de fréquence de l' <i>Interconnexion</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Conditions d'exploitation électriques assignées	Rated Electrical Operating Conditions		NERC	Conditions définies ou raisonnablement anticipées selon lesquelles le réseau électrique ou un circuit électrique quelconque est conçu pour fonctionner.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Connectivité externe routable	External Routable Connectivity		NERC	Capacité d'accéder à un <i>système électronique BES</i> , à partir d'un <i>actif électronique</i> situé à l'extérieur du <i>périmètre de sécurité électronique</i> qui y est associé, au moyen d'une liaison bidirectionnelle à protocole routable.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Connectivité par lien commuté	Dial-up Connectivity		NERC	Liaison d'échange de données qui est établie lorsqu'un équipement de télécommunications compose un numéro de téléphone et négocie une connexion avec un équipement situé à l'autre bout de la liaison.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Consigne de répartition	Dispatch Order		NERC	Ensemble de règles de répartition permettant de déterminer la répartition approximative de la production pour une charge donnée à alimenter. Pour cela, chaque groupe de production est classé par niveau de priorité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Contingence simple la plus grave	Most Severe Single Contingency	MSSC	NERC	<i>Contingence d'équilibrage</i> , due à une contingence simple détectée au moyen de modèles de réseau couvrant la zone d'un <i>groupe de partage des réserves</i> (RSG) ou d'un <i>responsable de l'équilibrage</i> ne faisant pas partie d'un RSG, qui entraînerait la plus grande perte de capacité (mesurée en MW) d'une ressource utilisée par le RSG ou par le <i>responsable de l'équilibrage</i> qui ne participe pas à un RSG au moment de l'événement pour répondre à la <i>demande ferme</i> et aux obligations d'exportation (à l'exclusion des obligations d'exportation pour lesquelles les obligations de <i>réserve pour contingence</i> sont assumées par le <i>responsable de l'équilibrage consommateur</i>).	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Contingence	Contingency		NERC	Défaillance ou indisponibilité imprévue d'un composant du réseau, tel qu'un groupe de production, une ligne de transport, un disjoncteur, un sectionneur ou tout autre élément électrique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Contingence d'équilibrage	Balancing Contingency Event		NERC	Événement simple décrit aux alinéas A, B ou C ci-après, ou série de tels événements simples survenant à intervalles d'au plus une minute. A. Perte soudaine de production : a. due à une des causes suivantes : i. déclenchement d'un groupe ; ii. perte d'une <i>installation</i> de production entraînant son isolement par rapport au <i>système de production-transport d'électricité</i> ou au <i>réseau</i> de l'entité responsable ; ou iii. indisponibilité non programmée et soudaine d'une <i>installation</i> de transport ; b. et qui entraîne un changement imprévu dans l' <i>ACE</i> de l'entité responsable. B. Perte soudaine d'une importation, résultant d'une indisponibilité forcée d'un équipement de transport, qui entraîne un déséquilibre imprévu entre la production et la <i>demande</i> dans l' <i>Interconnexion</i> . C. Rétablissement soudain d'une <i>demande</i> utilisée comme ressource, qui entraîne un changement imprévu dans l' <i>ACE</i> de l'entité responsable.	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Contingence d'équilibrage à déclarer	Reportable Balancing Contingency Event		NERC	<i>Contingence d'équilibrage</i> qui survient dans la minute suivant une baisse initiale soudaine de l' <i>ACE</i> (selon le taux d'échantillonnage du système de gestion d'énergie) et qui entraîne une perte de capacité (en MW) inférieure ou égale à la <i>contingence simple la plus grave</i> , et égale ou supérieure à la moindre des valeurs suivantes : i) 80 % de la <i>contingence simple la plus grave</i> , ou ii) la valeur indiquée ci-dessous pour l' <i>Interconnexion</i> visée. Avant tout trimestre civil, l'entité responsable peut abaisser le seuil de 80 % en transmettant un avis écrit à l' <i>entité régionale</i> . • <i>Interconnexion</i> de l'Est : 900 MW • <i>Interconnexion</i> de l'Ouest : 500 MW • <i>Interconnexion</i> ERCOT : 800 MW • <i>Interconnexion</i> du Québec : 500 MW	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Contournement électrique	Flashover		NERC	Décharge électrique dans l'air autour ou à la surface d'un isolateur, entre des objets de potentiel différent, provoquée par la présence, dans la lame d'air, d'une tension qui entraîne l'ionisation de celle-ci.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Contrainte de transport	Transmission Constraint		NERC	Restriction sur un ou plusieurs éléments de transport lors de l'exploitation du réseau en situation normale ou en situation de contingence.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Convention de service de transport type	Pro Forma Tarif		NERC	Désigne habituellement les tarifs et conditions standard des services de transport et/ou les droits de transport associés exigés par la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis dans son ordonnance 888.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Coordonnateur de la fiabilité	Reliability Coordinator	RC	NERC	L'entité qui a le plus haut pouvoir de décision pour assurer la fiabilité de l'exploitation du système de production-transport d'électricité, et qui dispose pour ce faire d'une vue de la zone étendue de ce système et a les outils, les processus et les procédures nécessaires, de même que le pouvoir, pour empêcher, ou du moins atténuer, les situations d'exploitation d'urgence apparaissant dans l'analyse des conditions d'exploitation du lendemain aussi bien que dans l'exploitation en temps réel. Le coordonnateur de la fiabilité dispose de l'information d'une portée suffisamment large pour pouvoir calculer les limites d'exploitation pour la fiabilité de l'interconnexion, limites qui peuvent être basées sur les paramètres d'exploitation des réseaux de transport qu'aucun exploitant de réseau de transport n'est en mesure d'appréhender.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Coordonnateur de la planification	Planning Coordinator	PC	NERC	Voir Responsable de la planification.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Correction de l'écart de temps automatique	Automatic Time Error Correction	I _{A TEC}	NERC	<p>Ajout à l'équation de l'ACE de l'Interconnexion de l'Ouest ; cette valeur modifie le point de contrôle de manière à rattraper de façon continue l'échange involontaire primaire afin de corriger l'écart de temps cumulé. La correction de l'écart de temps automatique concerne uniquement l'Interconnexion de l'Ouest.</p> $I_{ATEC} = \frac{PI_{cumulé}^{en\ hor\ pointe}}{(1-Y) \times H}$ <p>en mode de correction de l'écart de temps automatique. La valeur absolue de I_{A TEC} ne doit pas dépasser L_{max}.</p> <p>I_{A TEC} est nul pour tout autre mode de réglage automatique de la production.</p> <ul style="list-style-type: none"> L_{max} est la valeur maximale admissible pour I_{A TEC} établie par chaque BA entre 0,2* B_i et L10 (soit 0,2* B_i ≤ L_{max} ≤ L10). L10 = 1.65 * ε₁₀ √((-10B_i)(-10B_s)). ε₁₀ est une constante calculée à partir d'une limite cible de fréquence. Il s'agit de la valeur efficace de l'écart de fréquence moyen sur dix minutes d'après la tenue de fréquence réalisée sur une année donnée. La cible, ε₁₀, est la même pour chaque zone d'équilibrage à l'intérieur d'une Interconnexion. Y = B_i / B_S. H = Nombre d'heures pour le rattrapage de l'échange involontaire primaire ; valeur fixée à 3. B_i = Réglage de la compensation en fréquence pour la zone d'équilibrage (MW / 0,1 Hz). B_S = Somme des valeurs minimales des réglages de la compensation en fréquence pour l'Interconnexion (MW / 0,1 Hz). L'échange involontaire primaire (PI_{horaire}) se calcule 	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Correction de l'écart de temps automatique suite	Automatic Time Error Correction continued	A _{TEC}	NERC	<p>comme suit : $(1 - Y) * (I_{réel} - Bi * \Delta TE/6)$</p> <ul style="list-style-type: none"> $I_{réel}$ est l'échange involontaire horaire de la dernière heure. ΔTE est la variation horaire de l'écart de temps du réseau, tel que diffusé par le surveillant du temps de l'Interconnexion, où : $\Delta TE = TE_{fin\ de\ l'heure} - TE_{début\ de\ l'heure} - TD_{corr} - (t) * (TE_{décalage})$ TD_{corr} est la correction établie par le <i>coordonnateur de la fiabilité</i> pour les écarts par rapport aux horloges de centres de contrôle du surveillant du temps de l'Interconnexion. t est le nombre de minutes de toute correction de l'écart de temps manuelle pendant l'heure. $TE_{décalage}$ est de 0,000, de +0,020 ou de -0,020. $PII_{cumulé}$ est le $PII_{horaire}$ cumulé de la <i>zone d'équilibrage</i>, en MWh. Une comptabilité de l'accumulation <i>en pointe</i> et <i>hors pointe</i> est nécessaire, où : $PII_{cumulé}^{en/hors\ pointe} = PII_{cumulé}^{en/hors\ pointe} \text{ de la dernière période} + PII_{horaire}$	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Courant thermique assigné	Thermal Rating		NERC	Quantité maximale du courant électrique qu'une ligne de transport ou une installation électrique peut acheminer durant une période déterminée avant qu'elle ne subisse un dommage permanent causé par un échauffement ou avant que la flèche ne dépasse les limites définies pour la sécurité publique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Déclenchement définitif	Sustained Outage		NERC	État hors tension d'une ligne de transport découlant d'un défaut ou d'une perturbation à la suite d'une séquence de réenclenchement automatique non réussie et/ou d'une manœuvre de réenclenchement manuel non réussie.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Déclenchements en cascade	Cascading		NERC	Pertes successives non maîtrisées d'éléments du réseau déclenchées par un incident, peu importe où il se produit. Ce phénomène entraîne une interruption généralisée du service électrique qui ne peut être empêchée de se propager au-delà d'une zone prédéterminée par des études.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Défaillance en énergie	Energy Emergency		NERC	Situation survenant lorsqu'un <i>responsable de l'approvisionnement</i> ou un <i>responsable de l'équilibrage</i> a épuisé toutes les ressources possibles et n'est plus en mesure de faire face à ses obligations de <i>charges</i> .	2017-02-14	2017-02-14		D-2017-015	R-3997-2016	
Défaillance en puissance	Capacity Emergency		NERC	Une défaillance en puissance survient lorsque la capacité de production d'une <i>zone d'équilibrage</i> additionnée aux achats fermes effectués auprès d'autres réseaux, dans la mesure de leur disponibilité et des limites imposées par la capacité de transfert, ne suffit pas à satisfaire à la somme de la demande et des exigences de régulation.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Défaut	Fault		NERC	Événement se produisant dans un réseau électrique tels un court-circuit, une rupture de fil ou une connexion intermittente.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Délai de rétablissement de l'état de conformité	Performance-Reset Period		NERC	Délai pendant lequel l'entité en cours d'évaluation doit exploiter, sans autres violations, pour ramener à zéro le niveau de non-conformité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Demande	Demand		NERC	1. Taux auquel un réseau ou une portion de réseau fournit ou reçoit l'énergie électrique. S'exprime généralement en kilowatts ou en mégawatts à un instant donné, ou en valeur moyenne sur une période donnée. 2. Taux auquel l'énergie est consommée par un client.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Demande d'échange	Request for Interchange	RFI	NERC	Ensemble de données définies dans les normes d'affaires du NAESB soumis aux fins de la mise en place d'un échange bilatéral entre des <i>responsables de l'équilibrage</i> ou d'un transfert d'énergie au sein d'un même <i>responsable de l'équilibrage</i> .	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Demande d'échange d'urgence	Emergency Request for Interchange (Emergency RFI)		NERC	<i>Demande d'échange</i> à exécuter en situations d' <i>urgence</i> ou de <i>défaillance en énergie</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Demande de pointe	Peak Demand		NERC	1. Quantité d' <i>énergie disponible nette</i> la plus élevée, à l'intérieur d'une <i>zone d'équilibrage</i> au cours d'une période donnée (à savoir un jour, un mois, une saison, une année), et calculée sur une base horaire 2. Demande instantanée la plus élevée à l'intérieur de la <i>zone d'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Demande ferme	Firm Demand		NERC	Partie de la <i>demande</i> qu'un fournisseur d'électricité est tenu de fournir, sauf lorsque la fiabilité du réseau est menacée ou lors de situations d'urgence.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Demande interne totale	Total Internal Demand		NERC	<i>Demande</i> d'un réseau ayant un périmètre de comptage, qui comprend la <i>demande ferme</i> plus toute <i>charge</i> de <i>DSM</i> modulable et mobilisable ainsi que la <i>charge</i> qui correspond aux pertes en énergie à l'intérieur du périmètre de comptage de ce réseau.	2019-12-19	2019-12-19		D-2019-178	R-3997-2016	
Déviaton de fréquence	Frequency Deviation		NERC	Changement dans la fréquence de l' <i>Interconnexion</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Disjoncteur d'attache	Bus-tie Breaker		NERC	Un disjoncteur qui est positionné de façon à pouvoir connecter deux configurations de barres distinctes du poste.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Distance de dégagement minimale de la végétation	Minimum Vegetation Clearance Distance	MVCD	NERC	La distance minimale calculée en pieds (mètres) pour prévenir l'empiètement entre les conducteurs et la végétation, pour des altitudes et des tensions d'exploitation variées.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Distributeur	Distribution Provider	DP	NERC	Entité qui fournit et exploite les circuits entre le réseau de transport et les consommateurs finaux. Pour les consommateurs finaux desservis aux tensions de transport, le <i>propriétaire d'installation de transport</i> agit également comme <i>distributeur</i> . Ainsi, ce n'est pas une tension particulière qui définit le <i>distributeur</i> , mais plutôt le fait d'exécuter la fonction de distribution à n'importe quelle tension.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Document de mise en oeuvre de la capacité de transfert disponible	Available Transfer Capability Implementation Document	ATCID	NERC	Document expliquant l'application d'une méthode de calcul de la <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> ou de la <i>capacité disponible de l'interface de transit (AFC)</i> et contenant des informations sur le calcul de ces deux valeurs par un <i>fournisseur de service de transport</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Document de mise en oeuvre de la marge de fiabilité de transport	Transmission Reliability Margin Implementation Document	TRMID	NERC	Document expliquant l'application d'une méthode de calcul de la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> et contenant des informations sur le calcul de la <i>marge de fiabilité de transport</i> par l'exploitant de réseau de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Document de mise en oeuvre de la marge de partage de capacité	Capacity Benefit Margin Implementation Document	CBMID	NERC	Document expliquant l'application d'une méthode de calcul de la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Donnée horaire	Hourly Value		NERC	Donnée mesurée sur la base d'une <i>heure civile</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Écart de fréquence	Frequency Error		NERC	Différence entre la fréquence réelle du réseau et la fréquence programmée ($F_A - F_S$).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Écart de réglage de la zone	Area Control Error	ACE	NERC	Différence instantanée entre les échanges réels nets et les échanges programmés nets d'un <i>responsable de l'équilibrage</i> , compte tenu des effets de la <i>compensation en fréquence</i> et de la correction des erreurs de compteur.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Écart de temps	Time Error		NERC	Différence entre l'heure de l' <i>Interconnexion</i> mesurée au niveau d'un ou de plusieurs <i>responsables de l'équilibrage</i> et l'heure indiquée par le National Institute of Standards and Technology. L'écart de temps est causé par l'accumulation d' <i>écarts de fréquence</i> sur une période donnée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Échange	Interchange		NERC	Transferts d'énergie franchissant les frontières d'un <i>responsable de l'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Échange confirmé	Confirmed Interchange		NERC	État d'un <i>échange convenu</i> qu'aucune partie n'a refusé et que toutes les parties qui devaient le faire ont approuvé.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Échange confirmé composite	Composite Confirmed Interchange		NERC	Profil d'énergie (y compris les rampes n'ayant pas des valeurs par défaut) sur une période donnée, établi par la combinaison des <i>échanges confirmés</i> qui ont lieu pendant cette période	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Échange convenu	Arranged Interchange		NERC	État d'une <i>demande d'échange</i> (initiale ou révisée) qui a été soumise pour approbation.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Échange convenu d'ajustement de fiabilité	Reliability Adjustment Arranged Interchange		NERC	Demande de modification, à des fins de fiabilité, d'un <i>échange confirmé</i> ou d'un <i>échange mis en oeuvre</i> .	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Échange involontaire	Inadvertent Interchange		NERC	Différence entre l' <i>échange réel net</i> et l' <i>échange programmé net</i> du <i>responsable de l'équilibrage</i> . ($I_A - I_S$)	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Échange mis en oeuvre	Implemented Interchange		NERC	État résultant de l'inscription par le <i>responsable de l'équilibrage</i> de l' <i>échange confirmé</i> dans l'équation de l' <i>écart de réglage de sa zone</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Échange programmé net	Net Scheduled Interchange		NERC	Somme algébrique de tous les <i>programmes d'échange</i> le long d'un chemin donné ou entre des <i>responsables de l'équilibrage</i> pour une période ou à un instant donné.	2015-06-23	2015-06-23	2021-06-30	D-2015-098	R-3699-2009	
Échange programmé net	Scheduled Net Interchange	NI _S	NERC	Somme algébrique de tous les transferts de puissance programmés (y compris les <i>programmes dynamiques</i>), dans un sens ou dans l'autre, entre toutes les zones de <i>responsables de l'équilibrage adjacents</i> , compte tenu également des effets des rampes programmées. Les transferts de puissance programmés au moyen de liaisons asynchrones à courant continu raccordées directement à une autre <i>Interconnexion</i> sont exclus du calcul de l' <i>échange programmé net</i> .	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Échange réel net	Actual Net Interchange	NI _A	NERC	Somme algébrique des transferts de puissance réels sur toutes les <i>lignes d'interconnexion</i> (y compris les <i>pseudo-interconnexions</i>), dans un sens ou dans l'autre, entre toutes les zones de <i>responsables de l'équilibrage adjacents</i> d'une même <i>Interconnexion</i> . Les transferts de puissance réels au moyen de liaisons asynchrones à courant continu raccordées directement à une autre <i>Interconnexion</i> sont exclus du calcul de l' <i>échange réel net</i> .	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Échange réel net	Net Actual Interchange	NI _A	NERC	Somme algébrique de tous les échanges mesurés sur toutes les interconnexions entre deux <i>zones d'équilibrage adjacentes</i> physiquement.	2015-06-23	2015-06-23	2021-06-30	D-2015-098	R-3699-2009	
Élément	Element		NERC	Tout dispositif électrique dont les bornes peuvent être raccordées à d'autres dispositifs électriques, tels qu'un groupe de production, un transformateur, un disjoncteur, un tronçon de barres ou une ligne de transport. Un élément peut être constitué d'un ou de plusieurs composants.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Élément limiteur	Limiting Element		NERC	Élément qui crée une limite de réseau, soit 1) parce qu'il fonctionne à sa limite assignée, soit 2) parce qu'il fonctionnerait à une limite suite à une contingence.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Élimination normale d'un défaut	Normal Clearing		NERC	Situation où un système de protection fonctionne comme prévu et où le défaut est éliminé dans le délai normalement attendu avec un fonctionnement adéquat des systèmes de protection en place.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Élimination retardée d'un défaut	Delayed Fault Clearing		NERC	Élimination d'un défaut correspondant au fonctionnement correct d'un système de protection contre les défaillances de disjoncteurs et de ses disjoncteurs associés, ou d'un système de protection de relève réagissant avec un délai intentionnel.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Emprise	Right-of-Way	ROW	NERC	La bande de terrain située sous une ou des lignes de transport et nécessaire à l'exploitation de celles-ci. La largeur de la bande de terrain est établie selon des normes d'ingénierie ou de construction et documentée dans le dossier de projet, dans les dossiers de maîtrise de la végétation datant d'avant 2007 ou dans la norme de dégagement latéral en vigueur au moment de la construction d'une ligne. Dans aucun cas la largeur de l'emprise ne doit dépasser les servitudes légales détenues par le <i>propriétaire d'installation de transport visé</i> ou le <i>propriétaire d'installation de production visé</i> , mais elle peut être moindre, selon les critères susmentionnés.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
En pointe	On-Peak		NERC	Heures ou autres périodes que les pratiques commerciales du NAESB (North American Energy Standards Board), les contrats, les ententes ou les lignes directrices définissent comme des périodes de plus grande demande d'électricité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Énergie disponible nette	Net Energy for Load	NEL	NERC	Production nette d'une <i>zone d'équilibrage</i> , plus l'énergie reçue d'autres <i>zones d'équilibrage</i> et moins l'énergie qui leur est livrée dans le cadre d'un échange. Cela inclut les pertes de la <i>zone d'équilibrage</i> , mais exclut l'énergie requise pour le stockage d'énergie dans les installations prévues à cette fin.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Engagements de transport en vigueur ou Quantité de services de transport déjà engagés.	Existing Transmission Commitments	ETC	NERC	Utilisations convenues du réseau d'un <i>fournisseur de service de transport</i> prises en considération lors de la détermination de la <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> ou de la <i>capacité disponible d'une interface de transit (AFT)</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Entente	Agreement		NERC	Contrat ou arrangement, écrit ou verbal, qui a parfois force exécutoire.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Entité responsable de la programmation	Scheduling Entity		NERC	Entité responsable de l'approbation et de la mise en œuvre des <i>programmes d'échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Entité visée	Registered entity		Québec	Toute personne morale inscrite au « registre des entités visées par les normes de fiabilité » approuvé par la Régie de l'énergie du Québec en vertu de l'article 85.13 de la Loi sur la Régie de l'énergie.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Équipement de surveillance des perturbations	Disturbance Monitoring Equipment	DME	NERC	Dispositifs capables de surveiller et d'enregistrer les données de réseau relatives à une <i>perturbation</i> . De tels dispositifs comprennent les catégories d'enregistreurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Enregistreurs chronologiques d'événements qui enregistrent la réponse de l'équipement à l'événement; • Enregistreurs de défauts qui enregistrent les données oscillographiques réelles reproduisant les tensions et courants primaires du réseau. Les relais de protection peuvent en faire partie. • Enregistreurs de perturbations dynamiques (DDR). Ces appareils enregistrent les incidents qui décrivent le comportement du réseau électrique au cours d'événements dynamiques tels que des oscillations de basse fréquence (0,1 Hz – 3 Hz) et des excursions anormales de fréquence ou de tension. 	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	Les phasemètres et tout autre dispositif satisfaisant aux exigences de fonctionnement des équipements de surveillance des perturbations peuvent être considérés comme tels.
Erreur de comptage d'échange	Interchange Meter Error	I _{ME}	NERC	Terme utilisé dans le calcul de l' <i>ACE déclaré</i> afin de compenser toute erreur de données ou d'équipement touchant d'autres éléments du calcul de l' <i>ACE déclaré</i> .	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Étiquette de transaction d'échange (Étiquette)	Interchange Transaction Tag (Tag)		NERC	Détails d'une <i>transaction d'échange</i> nécessaires à la mise en oeuvre physique de celle-ci.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Évaluation de la planification	Planning Assessment		NERC	Évaluation documentée du comportement futur du <i>réseau de transport</i> et des <i>plans d'actions correctives</i> visant à combler les lacunes signalées.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Évaluation de vulnérabilité aux perturbations géomagnétiques (Évaluation de vulnérabilité aux PGM)	Geomagnetic Disturbance Vulnerability Assessment (GMD Vulnerability Assessment)	PGM	NERC	Évaluation documentée de la susceptibilité potentielle à un effondrement de la tension, à des <i>déclenchements en cascade</i> et à des dommages localisés à des équipements en cas de perturbations géomagnétiques.	2021-02-17	2021-04-01		D-2021-015	R-4123-2020	
Évaluation en temps réel	Real-time Assessment		NERC	Étude des conditions du réseau à partir de données en temps réel, visant à évaluer les conditions d'exploitation existantes (précontingence) et potentielles (postcontingence). Cette évaluation doit prendre en compte les intrants applicables, notamment la charge, les niveaux de production, les états ou dégradations connus des systèmes de protection et des automatismes de réseau, les retraits de transport ou de production, les échanges, les caractéristiques assignées des installations et les limitations décelées en rapport avec l'angle de phase ou les équipements. (L'évaluation en temps réel peut être assurée par des systèmes internes ou être confiée à des tiers.)	2017-06-16	2017-06-16		D-2017-061	R-4001-2017	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Exigences de délivrance d'un permis de centrale nucléaire	Nuclear Plant Licensing Requirements	NPLR	NERC	Exigences contenues dans le cahier des charges d'une centrale nucléaire et imposées par la législation pour l'exploitation de la centrale, s'agissant notamment : 1) de l'alimentation électrique externe fournie afin de permettre un arrêt sécuritaire de la centrale en cas d'événement affectant cette dernière ou le réseau électrique ; et 2) de la prévention des atteintes évitables à la sûreté nucléaire découlant d'une perturbation transitoire ou non, ou de la condition du réseau électrique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Exigences relatives à l'interface de centrale nucléaire	Nuclear Plant Interface Requirements	NPIR	NERC	Exigences basées sur les <i>exigences de délivrance d'un permis de centrale nucléaire</i> et sur les exigences du <i>système de production-transport d'électricité</i> , qui ont été convenues mutuellement entre l' <i>exploitant de centrale nucléaire</i> et les entités de transport concernées.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Exploitant d'installation de production	Generator Operator	GOP	NERC	Entité qui exploite des groupes de production et qui exerce les fonctions de fourniture d'énergie et de prestation des <i>services d'exploitation en réseaux interconnectés</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Exploitant de centrale nucléaire	Nuclear Plant Generator Operator	NUC OP	NERC	Tout <i>exploitant d'installation de production</i> ou <i>propriétaire d'installation de production</i> titulaire d'un permis d'exploitation de centrale nucléaire pour la production commerciale d'énergie électrique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Exploitant de réseau de transport	Transmission Operator	TOP	NERC	Entité qui est responsable de la fiabilité de son réseau de transport « local » et qui exploite ou dirige l'exploitation des installations de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Exploitation fiable	Reliable Operation		NERC	Exploitation des éléments du système électrique interconnecté sans dépassement des limites thermiques, de tension et de stabilité du réseau et des équipements électriques de manière qu'il ne se produise pas d'instabilité, de séparation fortuite ou de déclenchements en cascade à la suite d'une défaillance d'éléments du réseau ou d'une perturbation soudaine, notamment un incident de cybersécurité.	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Facteur de changement de charge	Load Shift Factor	LSF	NERC	Facteur appliqué à un changement prévu dans la demande d'une charge afin de déterminer la contribution au transit qu'un tel changement imposera à une installation de transport donnée ou à une <i>interface de transit</i> surveillée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de changement de la production	Generator Shift Factor	GSF	NERC	Facteur appliqué à un changement de production prévu d'une installation de production afin de déterminer la contribution au transit qu'un tel changement imposera à une installation de transport ou à une <i>interface de transit</i> donnée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de correction en fonction de l'altitude	Altitude Correction Factor		NERC	Multiplicateur qui corrige les distances en fonction de la variation de la densité de l'air suivant l'altitude, et utilisé pour déterminer une distance spécifique. Les facteurs de correction en fonction de l'altitude s'appliquent aux distances minimales de travail ainsi qu'aux distances minimales de dégagement de la végétation.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de répartition	Distribution Factor	DF	NERC	Portion d'une <i>transaction d'échange</i> , généralement exprimée en système p.u., qui transite par une installation de transport (<i>interface de transit</i>).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Facteur de répartition de puissance	Power Transfer Distribution Factor	PTDF	NERC	En configuration de précontingence d'un réseau à l'étude, mesure de la sensibilité ou de la variation de la charge des <i>installations</i> de transport à la suite d'un changement dans le transfert de puissance d'une zone à une autre, exprimée en pourcentage de la variation de transfert (jusqu'à 100 %).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de répartition du transport	Transfer Distribution Factor		NERC	Voir <i>Facteur de répartition</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de répartition en cas de panne	Outage Transfer Distribution Factor	OTDF	NERC	En configuration de postcontingence d'un réseau à l'étude, <i>facteur de répartition de puissance</i> en l'absence d'une ou de plusieurs <i>installations</i> devenues indisponibles (en raison de pannes).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteur de répartition production-charge	Generator-to-Load Distribution Factor	GLDF	NERC	Somme algébrique d'un <i>facteur de changement de la production</i> et d'un <i>facteur de changement de charge</i> servant à déterminer l'impact total d'une <i>transaction d'échange</i> sur une installation de transport ou une <i>interface de transit</i> donnée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Facteurs de participation	Participation Factors		NERC	Ensemble de règles de répartition permettant de déterminer la réaffectation approximative de la production pour alimenter une charge donnée. Pour cela, les groupes de production se voient attribuer un pourcentage de contribution à l'alimentation de la charge.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Filtre antirepliement	Anti-Aliasing Filter		NERC	Filtre analogique installé à un point de mesure pour éliminer les composantes à haute fréquence du signal sur la période d'échantillonnage du <i>réglage automatique de la production (AGC)</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Fonctionnement incorrect	Misoperation		NERC	Incapacité d'un <i>système de protection combiné</i> de fonctionner comme prévu pour assurer la protection voulue. Chacune des situations suivantes constituent un <i>fonctionnement incorrect</i> : 1. Non-fonctionnement sur défaut – Absence de fonctionnement d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition de <i>défaut</i> pour laquelle il est conçu. La défaillance d'un composant de <i>système de protection</i> ne constitue pas un <i>fonctionnement incorrect</i> si le comportement du <i>système de protection combiné</i> est adéquat. 2. Non-fonctionnement hors défaut – Absence de fonctionnement d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition autre que de <i>défaut</i> pour laquelle il est conçu, par exemple une oscillation de puissance, une sous-tension, une surexcitation ou une perte d'excitation. La défaillance d'un composant de <i>système de protection</i> ne constitue pas un <i>fonctionnement incorrect</i> si le comportement du <i>système de protection combiné</i> est adéquat. 3. Fonctionnement lent sur défaut – Fonctionnement plus lent que requis d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition de <i>défaut</i> , si cette lenteur entraîne le fonctionnement du <i>système de protection combiné</i> d'au moins un autre <i>élément</i> . 4. Fonctionnement lent hors défaut – Fonctionnement plus lent que requis d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition autre que de <i>défaut</i> , par exemple une oscillation de puissance, une sous-tension, une surexcitation ou une perte d'excitation, si cette lenteur entraîne le fonctionnement du <i>système de protection combiné</i> d'au moins un autre <i>élément</i> .	2017-02-14	2017-02-14		D-2017-015	R-3997-2016	
Fonctionnement incorrect suite	Misoperation continued		NERC	5. Fonctionnement intempestif sur défaut – Fonctionnement inutile d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition de <i>défaut</i> touchant un autre <i>élément</i> . 6. Fonctionnement intempestif hors défaut – Fonctionnement inutile d'un <i>système de protection combiné</i> dans une condition autre que de <i>défaut</i> . Le fonctionnement de <i>système de protection combiné</i> qui serait causé par des travailleurs pendant des activités d'entretien sur le site, d'essais, d'inspection, de construction ou de mise en service ne constitue pas un <i>fonctionnement incorrect</i> .	2017-02-14	2017-02-14		D-2017-015	R-3997-2016	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Fournisseur de service de transport	Transmission Service Provider	TSP	NERC	Entité qui administre le tarif de transport et qui fournit le <i>service de transport</i> aux clients d'un service de transport en vertu des conventions de service de transport qui s'appliquent.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Fréquence programmée	Scheduled Frequency		NERC	60,0 Hertz, sauf au cours d'une correction du temps.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Fréquence réelle	Actual Frequency	FA	NERC	Fréquence de l' <i>Interconnexion</i> mesurée en hertz (Hz).	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Gestion de la demande	Demand-Side Management	DSM	NERC	Toutes les activités et tous les programmes mis en œuvre par une entité visée pour réduire la <i>demande</i> .	2019-12-19	2019-12-19		D-2019-178	R-3997-2016	
Gestion des charges modulables	Direct Control Load Management	DCLM	NERC	Mode de <i>gestion de la demande</i> qui est sous le contrôle direct du répartiteur. La <i>gestion des charges modulables</i> peut réguler la fourniture d'électricité à des appareils ou à des équipements individuels dans les installations du client. La présente définition de la gestion des charges modulables n'inclut pas la <i>demande interruptible</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Groupe de partage de la réponse en fréquence	Frequency Response Sharing Group	FRSG	NERC	Groupe constitué de deux ou plusieurs <i>responsables de l'équilibrage</i> qui, collectivement, maintiennent, attribuent et fournissent les ressources d'exploitation nécessaires pour répondre, conjointement, à la somme des <i>obligations de réponse en fréquence</i> de ses membres.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Groupe de partage de réserve réglante	Regulation Reserve Sharing Group		NERC	Groupe formé d'au moins deux <i>responsables de l'équilibrage</i> qui, collectivement, maintiennent, répartissent et fournissent la <i>réserve réglante</i> nécessaire à chacun des <i>responsables de l'équilibrage</i> du groupe pour respecter les normes de régulation pertinentes.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Groupe de partage des réserves	Reserve Sharing Group		NERC	Groupe formé de deux <i>responsables de l'équilibrage</i> ou plus qui, collectivement, maintiennent, répartissent et fournissent les réserves d'exploitation nécessaires à chacun d'eux pour rétablir le réseau suite à des contingences à l'intérieur du groupe. La programmation d'énergie provenant d'une <i>zone d'équilibrage adjacente</i> pour aider au rétablissement du réseau ne constitue pas nécessairement un partage des réserves, à la condition que la transaction soit réalisée en une rampe au cours de laquelle la partie agissant comme fournisseur serait raisonnablement tenue de mobiliser la production requise (ex. : 10 minutes). Si la transaction est réalisée plus rapidement (ex. : entre zéro et dix minutes), les zones deviennent un <i>groupe de partage des réserves</i> pour les besoins de la performance du contrôle en régime perturbé.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Heure civile	Clock Hour		NERC	Période de 60 minutes qui se termine à l'heure pile. Toutes les inspections, toutes les mesures et tous les rapports sont basés sur l' <i>heure civile</i> , sauf indication contraire.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Horizon de planification du transport à court terme	Near-Term Transmission Planning Horizon		NERC	La période de planification du transport qui couvre de l'année un à cinq.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Horizon de planification du transport à long terme	Long-Term Transmission Planning Horizon		NERC	Période de planification du <i>transport</i> qui s'étend de l'année six à l'année dix, et au-delà s'il faut tenir compte de projets qui pourraient prendre plus de dix ans à réaliser.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Hors pointe	Off-Peak		NERC	Heures ou autres périodes que les pratiques commerciales du NAESB (North American Energy Standards Board), les contrats, les ententes ou les lignes directrices définissent comme des périodes de plus faible demande d'électricité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Impact négatif sur la fiabilité	Adverse Reliability Impact		NERC	Effet d'un événement qui entraîne une instabilité liée à la fréquence; une perte imprévue de charge ou de production; ou encore une séparation non maîtrisée ou des déclenchements en cascade qui affectent une grande partie de l'Interconnexion.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Incident de cybersécurité	Cyber Security Incident		NERC	Acte malveillant ou incident suspect qui : • compromet ou avait pour but de compromettre le périmètre de sécurité électronique ou le périmètre de sécurité physique d'un système électronique BES, ou • perturbe ou avait pour but de perturber le fonctionnement d'un système électronique BES.	2016-07-29	2016-07-29	2022-09-30	D-2016-119	R-3947-2015	
Incident de cybersécurité	Cyber Security Incident		NERC	Acte malveillant ou incident suspect : • qui, dans le cas d'un système électronique BES à impact élevé ou moyen, compromet ou vise à compromettre 1) un périmètre de sécurité électronique, 2) un périmètre de sécurité physique ou 3) un système de contrôle ou de surveillance des accès électroniques (EACMS) ; ou • qui perturbe ou vise à perturber le fonctionnement d'un système électronique BES.	2020-09-10	2022-10-01		D-2020-118	R-4117-2020	
Incident de cybersécurité à déclarer	Reportable Cyber Security Incident		NERC	Incident de cybersécurité qui a compromis ou perturbé une ou plusieurs tâches de fiabilité d'une entité fonctionnelle.	2016-07-29	2016-07-29	2022-09-30	D-2016-119	R-3947-2015	
Incident de cybersécurité à déclarer	Reportable Cyber Security Incident		NERC	Incident de cybersécurité qui a compromis ou perturbé : • un système électronique BES qui effectue une ou plusieurs tâches de fiabilité d'une entité fonctionnelle • un périmètre de sécurité électronique d'un système électronique BES à impact élevé ou moyen ; • un système de contrôle ou de surveillance des accès électroniques (EACMS) d'un système électronique BES à impact élevé ou moyen.	2020-09-10	2022-10-01		D-2020-118	R-4117-2020	
Indisponibilité forcée	Forced Outage		NERC	1. Retrait de l'exploitation d'un groupe de production, d'une ligne de transport ou de toute autre installation pour des raisons d'urgence. 2. Indisponibilité d'équipement à cause d'une défaillance imprévue.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Information de système électronique BES	BES Cyber System Information		NERC	Information sur un système électronique BES qui pourrait être utilisée pour accéder sans autorisation au système électronique BES ou constituer une menace à sa sécurité. Une information de système électronique BES ne comprend pas les éléments d'information qui, pris séparément, ne constituent pas une menace ou ne pourraient pas être utilisés pour permettre l'accès non autorisé aux systèmes électroniques BES, tels que des noms de dispositif, des adresses IP individuelles sans contexte, des noms de périmètre de sécurité électronique et des énoncés de politique. Des exemples d'information de système électronique BES peuvent notamment comprendre des procédures de sécurité ou des informations de sécurité au sujet des systèmes électroniques BES, des systèmes de contrôle des accès physiques, des systèmes de contrôle ou de surveillance des accès électroniques qui ne sont pas accessibles au public et qui pourraient être utilisées pour permettre un accès ou une diffusion non autorisés ; des collections d'adresses réseau ; et la topologie réseau du système électronique BES.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Installation	Facility		NERC	Ensemble d'équipements électriques qui fonctionnent comme un seul élément du système de production-transport d'électricité (Exemples : ligne, groupe de production, compensateur shunt, transformateur, etc.).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Installation contrainte	Constrained Facility		NERC	Installation de transport (ligne, transformateur, disjoncteur, etc.) qui approche, a atteint ou a dépassé sa <i>limite d'exploitation du réseau</i> ou de sa <i>limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Instruction d'exploitation	Operating Instruction		NERC	Commande donnée par le personnel chargé de l'exploitation en <i>temps réel</i> du <i>système de production-transport d'électricité</i> (BES) interconnecté afin de modifier ou de préserver l'état, la valeur de sortie ou la valeur d'entrée d'un <i>élément</i> du BES ou d'une <i>installation</i> du BES. (Un exposé à caractère général ou portant sur des options à envisager pour résoudre des problèmes d'exploitation du BES ne constitue pas une commande, et n'est donc pas considéré comme une <i>instruction d'exploitation</i> .)	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Interconnexion	Interconnection		NERC	Écrit avec une majuscule initiale, ce mot désigne un des quatre grands réseaux électriques en Amérique du Nord : <i>Interconnexion</i> de l'Est, <i>Interconnexion</i> de l'Ouest, <i>Interconnexion</i> ERCOT et <i>Interconnexion</i> du Québec.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Interface de transit	Flowgate		NERC	1. Partie du réseau de <i>transport</i> pour laquelle le <i>logiciel de calcul de la répartition des échanges</i> (IDC) calcule l'écoulement de puissance à partir des <i>transactions d'échange</i> . 2. Modélisation mathématique comprenant une ou plusieurs <i>installations</i> de transport supervisées – et, le cas échéant, une ou plusieurs <i>installations</i> de relève – permettant d'analyser l'incidence des transits de puissance sur le <i>système de production-transport d'électricité</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Ligne d'interconnexion	Tie Line		NERC	Circuit raccordant deux <i>zones d'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Ligne de transport	Transmission Line		NERC	Ensemble de supports, de conducteurs, d'isolateurs et d'accessoires associés qui achemine de l'énergie électrique d'un point à un autre d'un réseau électrique. Les lignes sont exploitées à des tensions relativement élevées, de 69 kV jusqu'à 765 kV, et peuvent transporter d'importantes quantités d'électricité sur de grandes distances.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Limite d'exploitation du réseau	System Operating Limit	SOL	NERC	Valeur (en mégawatts, mégavars, ampères, hertz, volts, etc.) qui satisfait le plus limitatif des critères d'exploitation prescrits pour une configuration donnée de réseau afin d'assurer une exploitation à l'intérieur de critères de fiabilité acceptables. Les <i>limites d'exploitation du réseau</i> sont basées sur certains critères d'exploitation qui comprennent, notamment : • <i>Caractéristiques assignées des installations</i> (caractéristiques assignées des installations ou des équipements applicables avant et après une <i>contingence</i>) • <i>Caractéristiques assignées de stabilité</i> transitoire (limites de stabilité applicables avant et après une <i>contingence</i>) • <i>Caractéristiques assignées de stabilité</i> en tension (limites de <i>stabilité</i> applicables avant et après une <i>contingence</i>) • <i>Caractéristiques assignées de tension du réseau</i> (limites de tension applicables avant et après une <i>contingence</i>)	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion	Interconnection Reliability Operating Limit	IROL	NERC	<i>Limite d'exploitation du réseau</i> dont le dépassement pourrait entraîner l'instabilité, une séparation non maîtrisée ou des <i>déclenchements en cascade</i> dont l'effet serait néfaste pour la fiabilité du <i>système de production-transport d'électricité</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Limite de stabilité	Stability Limit		NERC	Puissance maximale qui peut transiter par un point particulier du réseau sans compromettre la stabilité dans tout le réseau ou dans la partie du réseau où cette limite de stabilité s'applique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Logiciel de calcul de la répartition des échanges	Interchange Distribution Calculator	IDC	NERC	Mécanisme utilisé par les <i>coordonnateurs de la fiabilité</i> de l' <i>Interconnexion</i> de l'Est pour calculer la répartition des <i>transactions d'échange</i> passant par des <i>interfaces de transit</i> spécifiques. Il comprend une base de données de toutes les <i>transactions d'échange</i> et une matrice des <i>facteurs de répartition</i> pour l' <i>Interconnexion</i> de l'Est.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Marge de fiabilité de transport (Marge de fiabilité du réseau)	Transmission Reliability Margin	TRM	NERC	Capacité de transfert nécessaire pour donner l'assurance raisonnable que le réseau de transport interconnecté sera sûr. La <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> tient compte de l'incertitude inhérente aux conditions de réseau et de la nécessité d'avoir la flexibilité d'exploitation pour assurer un fonctionnement fiable du réseau quand les conditions de réseau changent.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Marge de partage de capacité	Capacity Benefit Margin	CBM	NERC	<i>Capacité de transfert</i> ferme préservée par le fournisseur de service de transport à l'intention des <i>responsables de l'approvisionnement (LSE)</i> , dont les <i>charges</i> sont situées sur le réseau de ce <i>fournisseur de service de transport</i> , de façon que les <i>LSE</i> puissent avoir accès à la production des réseaux interconnectés afin de satisfaire aux exigences en matière de fiabilité de la production. La préservation d'une <i>CBM</i> à l'intention d'un <i>LSE</i> permet à celui-ci de se doter d'une puissance installée moins importante que celle qu'il lui aurait fallu, sans interconnexions, pour répondre à ses exigences en matière de fiabilité de la production. La capacité de transfert préservée à titre de <i>CBM</i> est destinée à être utilisée par le <i>LSE</i> seulement en cas d'urgence de déficit de production.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Mesure de la réponse en fréquence	Frequency Response Measure	FRM	NERC	Médiane de toutes les observations de <i>réponse en fréquence</i> déclarées annuellement par les <i>responsables de l'équilibrage</i> ou les <i>groupes de partage de la réponse en fréquence</i> pour les événements de fréquence sélectionnés par l'ERO. Elle est exprimée en MW/0,1Hz.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Méthodologie des interfaces de transit	Flowgate Methodology		NERC	Méthodologie qui identifie des <i>installations</i> clés en tant qu' <i>interfaces de transit</i> . La <i>capacité totale</i> d'une <i>interface de transit</i> est déterminée en fonction des <i>caractéristiques assignées des installations</i> ainsi que des limites de tension et de stabilité. L'incidence des <i>engagements de transport en vigueur (ETC)</i> est déterminée par simulation. L'incidence de l' <i>ETC</i> , de la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> et de la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> est soustraite de la <i>capacité totale de l'interface de transit (TFC)</i> et les <i>capacités réoffertes</i> et les transits inverses y sont ajoutés afin de déterminer la valeur de la <i>capacité disponible de l'interface de transit (AFC)</i> pour cette <i>interface de transit</i> . Les <i>AFC</i> peuvent être utilisées pour calculer la <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Méthodologie par chemin de transport spécifique	Rated System Path Methodology		NERC	Méthode de calcul selon laquelle la <i>capacité totale de transfert (TTC)</i> initiale est déterminée par simulation. La <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> s'obtient en retranchant de la <i>TTC</i> la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> , la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> et les <i>engagements de transport en vigueur (ETC)</i> , puis en ajoutant les <i>capacités réoffertes</i> et les transits inverses s'il y a lieu. Dans le cadre de cette méthode, les résultats de la <i>TTC</i> sont généralement présentés comme des capacités de chemin de transport spécifique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Méthodologie selon les échanges entre zones	Area Interchange Methodology		NERC	Méthode selon laquelle la capacité incrementale totale de transfert est déterminée par simulation et à partir de laquelle la <i>capacité totale de transfert (TTC)</i> peut être dérivée mathématiquement. La <i>capacité de transfert disponible (ATC)</i> s'obtient en retranchant de la <i>TTC</i> la <i>marge de partage de capacité (CBM)</i> , la <i>marge de fiabilité de transport (TRM)</i> et les <i>engagements de transport en vigueur (ETC)</i> , puis en ajoutant les <i>capacités réoffertes</i> et les transits inverses. Dans le cadre de cette méthode, les résultats de la <i>TTC</i> obtenus sont généralement rapportés sur une base de zone à zone.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Mettre à risque (Mise à risque)	Burden		NERC	Exploitation du <i>système de production-transport d'électricité</i> dans des conditions faisant qu'il y a ou qu'il y aura vraisemblablement non-respect d'une <i>limite d'exploitation du réseau</i> ou d'une <i>limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion</i> au sein de l' <i>Interconnexion</i> , ou non-respect de toute autre norme ou tout autre critère de fiabilité d'exploitation de la NERC, d'une <i>organisation régionale de fiabilité</i> ou d'une entité locale.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Négociant	Purchasing-Selling Entity	PSE	NERC	Entité qui achète ou vend de l'énergie, de la puissance et des <i>services d'exploitation en réseaux interconnectés</i> , et acquiert un titre à leur égard. Les <i>négociants</i> peuvent être des marchands affiliés ou non affiliés et posséder ou non leurs propres installations de production.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Niveau de fiabilité adéquat ou Niveau de fiabilité recherché	Adequate Level of Reliability	ALR	NERC	<p>Le niveau de fiabilité adéquat (<i>ALR</i>) désigne l'état atteint par la conception, la planification et l'exploitation du système de production-transport d'électricité (<i>BES</i>) lorsque sont réalisés les objectifs de performance en matière de fiabilité énumérés ci-après. En outre, les objectifs d'évaluation en matière de fiabilité inclus dans la définition doivent être évalués afin de déterminer le risque pour la fiabilité associé à un niveau de fiabilité adéquat.</p> <p>OBJECTIFS DE PERFORMANCE ALR :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le <i>BES</i> ne subit pas d'instabilité, de séparation fortuite, de <i>déclenchements en cascade</i> ni d'effondrement de la tension, en régime d'exploitation normal ou lorsque le <i>BES</i> est soumis à des <i>perturbations</i> préétablies. 2. La fréquence du <i>BES</i> est maintenue à l'intérieur des paramètres définis, en régime d'exploitation normal ou lorsque le <i>BES</i> est soumis à des <i>perturbations</i> préétablies. 3. La tension du <i>BES</i> est maintenue à l'intérieur des paramètres définis, en régime d'exploitation normal ou lorsque le <i>BES</i> est soumis à des <i>perturbations</i> préétablies. 4. Les <i>impacts négatifs sur la fiabilité</i> du <i>BES</i> par suite de <i>perturbations</i> à faible probabilité d'occurrence (contingences multiples, retraits d'équipement imprévus et non maîtrisés, événements de cybersécurité, actes malveillants, etc.) sont pris en charge 5. La remise en charge du <i>BES</i> après d'importantes <i>perturbations</i> du réseau entraînant des pannes générales et des indisponibilités étendues d'éléments du <i>BES</i> est réalisée d'une manière coordonnée et contrôlée. <p>OBJECTIFS D'ÉVALUATION ALR :</p>	2020-06-03	2020-06-03		D-2020-066	R-3996-2016	
Niveau de fiabilité adéquat ou Niveau de fiabilité recherché suite	Adequate Level of Reliability continued	ALR	NERC	<p>Le terme « niveau de fiabilité adéquat » (<i>adequate level of reliability</i>) est utilisé à l'article 215 (c)(1) de la <i>Federal Power Act</i>, qui spécifie quelles normes l'organisme de fiabilité électrique (ERO) peut élaborer et mettre en vigueur. L'article 215 n'autorise pas explicitement l'ERO à élaborer des normes relatives à l'adéquation et à la sécurité. Cependant, la présente définition de l'<i>ALR</i> vise à englober toutes les fonctions de l'ERO, y compris ses obligations d'évaluer l'adéquation des ressources et du <i>transport</i>.</p> <p>Une cible d'adéquation des capacités de <i>transport</i> et des capacités de production permettant de répondre à la demande prévue est un objectif inhérent et fondamental dans la planification, la conception et l'exploitation du <i>BES</i>. Les objectifs d'évaluation n'impliquent pas que les normes de fiabilité de la NERC exigent l'élaboration de tels ajouts ; ils ne sont pas directement liés aux activités d'élaboration et de mise en application de normes de la NERC.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La capacité de <i>transport</i> du <i>BES</i> est évaluée afin de déterminer sa disponibilité compte tenu des demandes prévues du <i>BES</i> en régime d'exploitation normal ou en cas de <i>perturbations</i> préétablies. 2. La capacité des ressources est évaluée afin de déterminer leur disponibilité compte tenu des demandes prévues du <i>BES</i> en régime d'exploitation normal ou en cas de <i>perturbations</i> préétablies. 	2020-06-03	2020-06-03		D-2020-066	R-3996-2016	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Niveau de fiabilité adéquat pour l'Interconnexion du Québec » et « Niveau de fiabilité recherché pour l'Interconnexion du Québec	Adequate Level of Reliability for the Québec Interconnection		Québec	Voir la définition de « niveau de fiabilité adéquat ».	2020-06-03	2020-06-03		D-2020-066	R-3996-2016	
Non raccordé au RTP	Not connected to the RTP		Québec	Un élément est « non raccordé au RTP » s'il n'existe aucune succession continue d'éléments RTP le raccordant au RTP.	2018-09-18	2018-09-18		D-2018-130	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Norme de contrôle en régime perturbé	Disturbance Control Standard	DCS	NERC	Norme de fiabilité qui fixe le délai suivant une <i>perturbation</i> à l'intérieur duquel un <i>responsable de l'équilibrage</i> doit ramener l' <i>écart de réglage de sa zone</i> dans une plage définie.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Norme de performance du réglage	Control Performance Standard	CPS	NERC	Norme de fiabilité qui définit les limites de l' <i>écart de réglage de la zone</i> d'un <i>responsable de l'équilibrage</i> au cours d'une période donnée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Obligation de réponse en fréquence	Frequency Response Obligation	FRO	NERC	La part de la <i>réponse en fréquence</i> d'un responsable de l'équilibrage nécessaire pour l'exploitation fiable d'une Interconnexion. Elle est exprimée en MW/0,1Hz.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Organisation régionale de fiabilité (Entité Régionale)	Regional Reliability Organization (Regional Entity)	RRO	NERC	1. Entité qui s'assure qu'une zone définie du <i>système de production-transport d'électricité</i> est fiable, adéquate et sécurisée. 2. Membre de la North American Electric Reliability Corporation (NERC). L' <i>organisation régionale de fiabilité</i> peut agir comme <i>responsable de la surveillance de la conformité</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	Note de la direction – Contrôle des mouvements d'énergie : L'organisation régionale de fiabilité (entité régionale) pour le Québec est le Northeast Power Coordinating Council (NPCC).
Périmètre de sécurité électronique	Electronic Security Perimeter	ESP	NERC	Frontière logique qui entoure le réseau sur lequel les <i>systèmes électroniques BES</i> sont connectés au moyen d'un protocole routable.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Périmètre de sécurité physique	Physical Security Perimeter	PSP	NERC	Frontière physique qui entoure les lieux où se trouvent des <i>actifs électroniques BES</i> , des <i>systèmes électroniques BES</i> ou des <i>systèmes de contrôle ou de surveillance des accès électroniques</i> , et dont l'accès est contrôlé.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Période de rétablissement après contingence	Contingency Event Recovery Period		NERC	Frontière physique qui entoure les lieux où se trouvent des <i>actifs électroniques BES</i> , des <i>systèmes électroniques BES</i> ou des <i>systèmes de contrôle ou de surveillance des accès électroniques</i> , et dont l'accès est contrôlé.	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Période de rétablissement de la réserve pour contingence	Contingency Reserve Restoration Period		NERC	Période d'au plus 90 minutes qui suit la <i>période de rétablissement après contingence</i> .	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Personnel de soutien à l'exploitation	Operations Support Personnel		NERC	Personnes qui effectuent la coordination ou l'évaluation des retraits pour la journée en cours et le lendemain, ou qui déterminent des limites <i>SOL</i> , des limites <i>IROL</i> ou des abaques d'exploitation, pour soutenir directement l'exploitation en <i>temps réel</i> du <i>BES</i> .	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Perte de charge non subordonnée	Non-Consequential Load Loss		NERC	Perte de charge non interruptible qui ne comprend pas : (1) la <i>perte de charge subordonnée</i> , (2) la réponse d'une <i>charge</i> sensible à la tension, ou (3) une <i>charge</i> qui est débranchée du <i>réseau</i> par un équipement de consommation.	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Perte de charge subordonnée	Consequential Load Loss		NERC	Toute <i>charge</i> qui a cessé d'être alimentée par le <i>réseau de transport</i> en raison de la mise hors service d' <i>installations de transport</i> par un <i>système de protection</i> conçu pour isoler un <i>défaut</i> .	2017-09-27	2017-09-27		D-2017-110	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Perturbation	Disturbance		NERC	1. Tout événement imprévu qui provoque une condition anormale du <i>réseau</i> . 2. Tout dérangement du <i>réseau électrique</i> 3. Changement inattendu dans l' <i>écart de réglage d'une zone (ACE)</i> qui est causé par une défaillance de production ou une interruption de charge soudaine.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Perturbation à déclarer	Reportable Disturbance		NERC	Tout événement qui provoque une variation de l' <i>écart de réglage d'une zone (ACE)</i> supérieure ou égale à 80 % de la contingence la plus grave d'un responsable de l'équilibrage ou d'un groupe de partage des réserves. La définition d'une perturbation à déclarer est prescrite par chaque organisation régionale de fiabilité et ne peut pas être rajustée de façon rétroactive en réponse à une performance observée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Plan d'actions correctives	Corrective Action Plan		NERC	Liste des actions, avec leurs échéances, à mettre en œuvre pour remédier à un problème particulier.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Plan d'exploitation	Operating Plan		NERC	Document qui définit un groupe d'activités permettant d'atteindre l'objectif visé. Un <i>plan d'exploitation</i> peut contenir des <i>procédures et des processus d'exploitation</i> . Constitue un exemple de <i>plan d'exploitation</i> tout plan de remise en charge du <i>réseau</i> propre à une compagnie et comprenant notamment une <i>procédure d'exploitation</i> pour le démarrage autonome de groupes de production ainsi que des <i>processus d'exploitation</i> pour communiquer à d'autres entités la progression de la remise en charge.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Plan de défense			Québec	Voir la définition de « <i>automatisme de réseau</i> ».	2020-09-10	2020-09-10		D-2020-118	R-4117-2019	
Plan de fiabilité régional	Regional Reliability Plan	RRP	NERC	Plan qui désigne les <i>coordonnateurs de la fiabilité</i> et les <i>responsables de l'équilibrage</i> à l'intérieur de l' <i>organisation régionale de fiabilité</i> , et qui explique comment se fera la coordination de la fiabilité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Planificateur de réseau de transport	Transmission Planner	TP	NERC	Entité qui élabore un plan à long terme (en général d'un an et plus), pour assurer la fiabilité (l'adéquation) des <i>réseaux de transport d'électricité interconnectés</i> à l'intérieur de sa partie dans la zone d'un <i>responsable de la planification</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Planificateur des ressources	Resource Planner	RP	NERC	Entité qui élabore un plan à long terme (généralement d'un an et plus) pour l'adéquation des ressources à des charges spécifiques (besoins en puissance et en énergie des clients) à l'intérieur de la zone d'un <i>responsable de la planification</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Point d'accès électronique	Electronic Access Point	EAP	NERC	Interface d' <i>actif électronique</i> , sur un <i>périmètre de sécurité électronique</i> qui permet d'établir une communication routable entre des <i>actifs électroniques</i> à l'extérieur d'un <i>périmètre de sécurité électronique</i> et des <i>actifs électroniques</i> à l'intérieur du <i>périmètre de sécurité électronique</i> .	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Point de livraison	Point of Delivery	POD	NERC	Endroit que le <i>fournisseur de service de transport</i> désigne sur son réseau de transport comme point de sortie d'une <i>transaction d'échange</i> ou comme endroit où un <i>responsable de l'approvisionnement</i> reçoit son énergie.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Point de réception	Point of Receipt	POR	NERC	Endroit que le <i>fournisseur de service de transport</i> désigne sur son réseau de transport comme point d'entrée d'une <i>transaction d'échange</i> ou comme endroit où un producteur livre l'électricité qu'il produit.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Pratiques commerciales	Business Practices		NERC	Règles d'affaires énoncées dans les tarifs et conditions de service, les règles ou les procédures applicables du <i>fournisseur de service de transport</i> ; pratiques commerciales de l' <i>organisation régionale de fiabilité</i> ou de l'entité régionale; pratiques commerciales du North American Energy Standards Board (NAESB).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Procédure d'exploitation	Operating Procedure		NERC	Document qui décrit les étapes précises que doivent suivre ou les tâches que doivent accomplir un ou plusieurs exploitants pour atteindre des objectifs d'exploitation particuliers. Les étapes d'une <i>procédure d'exploitation</i> doivent être suivies dans l'ordre de leur présentation et réalisées par les exploitants désignés. Un document qui indique les étapes précises que doit suivre un répartiteur pour retirer de l'exploitation une ligne de transport est un exemple de <i>procédure d'exploitation</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Processus d'exploitation	Operating Process		NERC	Document qui décrit les grandes étapes à suivre pour atteindre un objectif général d'exploitation. Un <i>processus d'exploitation</i> comporte des options que l'on peut choisir en fonction de conditions en <i>temps réel</i> . Une directive d'exploitation pour le contrôle de la haute tension est un exemple de <i>processus d'exploitation</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Producteur indépendant	Independent Power Producer	IPP	NERC	Entité qui possède ou exploite une installation de production d'électricité qui n'est pas comprise dans la base tarifaire d'un service public. Ce terme désigne notamment les coproducteurs, les petits producteurs d'électricité et tous les autres producteurs d'électricité sans vocation de service public, tels les producteurs grossistes exemptés, qui vendent de l'électricité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Programme d'échange	Interchange Schedule		NERC	La quantité (en mégawatts), les moments de début et de fin, la période, le taux et le temps des rampes initiales et finales, ainsi que le type d'une <i>transaction d'échange</i> convenue, nécessaires pour assurer la livraison et la réception de la puissance et de l'énergie entre la <i>zone d'équilibrage productrice</i> et la <i>zone d'équilibrage consommatrice</i> impliquées dans la transaction.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Programme d'échange dynamique (Programme Dynamique)	Dynamic Interchange Schedule or Dynamic Schedule		NERC	Transfert d'énergie variable mis à jour en <i>temps réel</i> et incorporé, au même titre qu'un <i>programme d'échange</i> , à la variable <i>échange programmé net</i> (NI _s) des équations de l' <i>écart de réglage de zone</i> (ACE) (ou tout processus de réglage équivalent) des <i>responsables de l'équilibrage</i> touchés.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Programme d'entretien des systèmes de protection	Protection System Maintenance Program	PSMP	NERC	Un programme continu par lequel des composants des <i>systèmes de protection</i> , des réenclencheurs automatiques et des déclencheurs à pression soudaine sont maintenus en marche et le fonctionnement correct des composants défectueux de travail est rétabli. Un programme d'entretien d'un composant spécifique comprend une ou plusieurs des activités suivantes : Vérifier - Déterminer que le composant fonctionne correctement Surveiller – Observer le fonctionnement de routine du composant en service Tester – Appliquer des signaux à un composant afin d'observer le comportement de la performance fonctionnelle ou le comportement à la sortie ou pour diagnostiquer les problèmes. Inspecter – Examiner les signes de défaillance du composant, une baisse de performance ou une dégradation Calibrer – Régler le seuil d'opération ou la précision de mesure d'élément de mesure pour respecter l'exigence prévue sur la performance.	2020-12-11	2020-12-11		D-2020-167	R-4070-2018	
Programme de DST	Undervoltage Load Shedding Program	UVLS	NERC	Programme de délestage de charge automatique constitué de relais et de commandes répartis servant à atténuer les effets des sous-tensions touchant le <i>système de production-transport d'électricité</i> (BES) et entraînant une instabilité de la tension, un effondrement de la tension ou des <i>déclenchements en cascade</i> . Cette définition exclut le délestage de charge en sous-tension à commande centralisée.	2017-02-14	2017-02-14		D-2017-015	R-3997-2016	
Programmer Programme	Schedule		NERC	(Verbe) Établir un plan ou une entente en vue de réaliser une <i>transaction d'échange</i> . (Nom) <i>Programme d'échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Propriétaire d'installation de production	Generator Owner	GOP	NERC	Entité qui possède et entretient des groupes de production d'électricité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Propriétaire d'installation de transport	Transmission Owner	TOP	NERC	Entité qui possède et entretient des installations de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Pseudo-interconnexion	Pseudo-Tie		NERC	Transfert d'énergie variable mis à jour en <i>temps réel</i> et incorporé, au même titre qu'une <i>ligne d'interconnexion</i> , à la variable <i>échange réel net</i> (NI_A) des équations de l' <i>écart de réglage de zone</i> (ACE) (ou tout processus de réglage équivalent) des <i>responsables de l'équilibrage</i> touchés.	2017-02-03		2021-06-30	D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Pseudo-interconnexion	Pseudo-Tie		NERC	Transfert d'énergie variable mis à jour en <i>temps réel</i> et incorporé, au même titre qu'une <i>ligne d'interconnexion</i> , au terme <i>échange réel net</i> (NI_A) des équations de l' <i>ACE déclaré</i> (ou tout processus de réglage équivalent) des <i>responsables de l'équilibrage</i> touchés.	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Puissance active	Real Power		NERC	Partie de l'électricité qui fournit de l'énergie à la <i>charge</i> .	2021-02-17	2021-02-17		D-2021-015	R-4123-2020	
Puissance réactive	Reactive Power		NERC	Partie de l'électricité qui crée et maintient les champs magnétiques et électriques des équipements à courant alternatif. La plupart des équipements magnétiques, comme les moteurs et les transformateurs, ont besoin de <i>puissance réactive</i> . Cette puissance est également nécessaire pour compenser les pertes réactives dans les installations de transport. La <i>puissance réactive</i> est produite par les alternateurs, les compensateurs synchrones ainsi que des dispositifs électrostatiques comme les condensateurs; elle influe directement sur la tension du réseau électrique. Elle est habituellement exprimée en kilovars (kvar) ou en mégavars (Mvar).	2021-02-17	2021-02-17		D-2021-015	R-4123-2020	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Raccordé au RTP	Connected to the RTP		Québec	Un élément est « raccordé au RTP » s'il existe au moins une succession continue d'éléments RTP le raccordant au RTP.	2018-09-18	2018-09-18		D-2018-130	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Rapport de gestion des congestions	Congestion Management Report		NERC	Rapport produit par le <i>logiciel de calcul de la répartition des échanges</i> lorsqu'un <i>coordonnateur de la fiabilité</i> déclenche la procédure d'allègement de la charge de transport (TLR). Ce rapport indique les transactions ainsi que les réductions de la charge locale et de la charge en réseau que l'on doit mettre en œuvre pour réaliser l'allègement de charge demandé par ce <i>coordonnateur de la fiabilité</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réaffectation (de transatctions)	Reallocation		NERC	Suppression ou réduction des <i>transactions</i> au cours d'un allègement de la charge de transport (TLR) de niveau 3a ou 5a pour permettre l'exécution de <i>transactions</i> de plus grande priorité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réduction	Curtailment		NERC	Diminution, dans le cadre d'une <i>transaction d'échange</i> , de la livraison de puissance ou d'énergie programmée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Registre des entités visées par les normes de fiabilité (Registre des entités visées)	Register of Entities Subject to Reliability Rstandards (Register of Entities)		Québec	Document approuvé par la Régie de l'énergie, identifiant les entités visées par les normes de fiabilité ainsi que leurs fonctions et leurs installations.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Registre TLR	TLR Log		NERC	Rapport qui doit être déposé, dans une forme prescrite, après chaque allègement de la charge de transport (TLR) de niveau 2 ou plus. Le <i>logiciel de calcul de la répartition des échanges (IDC)</i> de la NERC prépare le rapport en vue de son examen par le <i>coordonnateur de la fiabilité</i> émetteur. Après l'approbation du rapport par le <i>coordonnateur de la fiabilité</i> émetteur, le rapport est déposé électroniquement dans une zone publique du site Internet de la NERC.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réglage automatique de la production	Automatic Generation Control	AGC	NERC	Équipement qui règle automatiquement la production dans une <i>zone d'équilibrage</i> à partir d'un endroit central de façon à maintenir le programme d'échange du <i>responsable de l'équilibrage</i> ainsi que la <i>compensation en fréquence</i> . L'AGC peut aussi comprendre la remise automatique d'échanges involontaires et la correction de l'écart de temps.	2015-06-23	2015-06-23	2021-06-30	D-2015-098	R-3699-2009	
Réglage automatique de la production	Automatic Generation Control	AGC	NERC	Automatisme conçu et utilisé pour ajuster la <i>demande</i> et les ressources d'une <i>zone d'équilibrage</i> afin d'aider à maintenir l' <i>ACE déclaré</i> de cette <i>zone d'équilibrage</i> sous les limites prescrites par les normes de fiabilité de la NERC applicables.	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Réglage conjoint	Joint Control		NERC	<i>Réglage automatique de la production</i> , par deux ou plusieurs <i>responsables de l'équilibrage</i> , sur des groupes détenus en copropriété.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Réglage de la compensation en fréquence	Frequency Bias Setting		NERC	Un nombre, fixe ou variable, normalement exprimé en MW/0,1Hz, compris dans l'équation de l'écart de réglage de la zone (ACE) d'un responsable de l'équilibrage pour tenir compte de la contribution inverse de la réponse en fréquence du responsable de l'équilibrage à l'interconnexion et décourager le retrait de réponse par l'intermédiaire de systèmes de contrôle secondaires.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Réglage de la fréquence	Frequency Regulation		NERC	Aptitude d'un responsable de l'équilibrage à aider l'interconnexion à maintenir la fréquence programmée. Cette aide peut inclure à la fois la réponse du régulateur de vitesse de la turbine et le réglage automatique de la production (AGC).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Répartiteur	System Operator		NERC	Personne dans un centre de contrôle d'un responsable de l'équilibrage, d'un exploitant de réseau de transport ou d'un coordinateur de la fiabilité qui assure en temps réel l'exploitation ou la commande de l'exploitation du système de production-transport d'électricité (BES).	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Répartition optimale de la production	Economic Dispatch		NERC	Répartition de la demande parmi des groupes de production individuels en exploitation de façon à réaliser la production d'électricité la plus économique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Répartition par blocs	Block Dispatch		NERC	Ensemble de règles de répartition, qui pour une charge donnée, déterminent une quantité de production à répartir. Pour accomplir ceci, la capacité d'un groupe de production est segmentée en « blocs » susceptibles d'alimenter la charge, chacun d'eux étant groupé et ordonnancé par rapport aux autres (suivant différents paramètres, notamment l'efficacité, la production au fil de l'eau ou l'approvisionnement en combustible, ou l'état « production obligatoire »).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réponse en fréquence	Frequency Response		NERC	(Équipement) Capacité d'un système ou de ses éléments à réagir ou à répondre à un changement dans la fréquence du réseau. (Réseau) Somme du changement de la demande et du changement de la production, divisée par le changement de la fréquence; exprimée en mégawatts par 0,1 Hertz (MW/0,1 Hz).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réseau	System		NERC	Ensemble de composants de production, de transport et de distribution d'énergie électrique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réseau "Bulk"	Bulk Power System or Bulk-Power System	BPS	NPCC	Réseaux électriques interconnectés à l'intérieur du Nord-Est de l'Amérique du Nord et comprenant des éléments de réseau sur lesquels des défauts ou perturbations peuvent avoir des effets nuisibles significatifs à l'extérieur de la zone locale.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	Terme et acronyme utilisés dans les Annexes Québec
Réseau de transport principal	Main Transmission System	RTP	Québec	Réseau de transport composé des appareils et des lignes transportant généralement des quantités importantes d'énergie et des installations de production de 50 MVA ou plus assurant le contrôle des paramètres de fiabilité : <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'équilibre offre/demande; • Réglage de la fréquence; • Maintien des réserves d'exploitation; • Réglage de la tension du réseau et des interconnexions; • Maintien du transit dans les limites d'exploitation; • Coordination et supervision des transactions d'échanges; • Supervision des automatismes de réseau; • Remise en charge du réseau. 	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Réseau interconnecté d'Amérique du Nord	North American Interconnected Power System		Québec	Voir la définition de « <i>système de production-transport d'électricité</i> ».	2020-10-08	2020-10-08		D-2020-191	R-4070-2018	
Réserve arrêtée	Non-Spinning Reserve		NERC	1. Réserve de production qui n'est pas raccordée au réseau, mais qui peut répondre à la demande dans un délai déterminé. 2. Charge interruptible qui peut être retirée du réseau dans un délai déterminé.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve d'exploitation	Operating Reserve		NERC	Capacité au-delà de la demande ferme du réseau requise pour pourvoir à la régulation, à la marge d'erreur de prévision de la charge, aux indisponibilités forcées et programmées des équipements et à la protection de la zone locale. Elle comprend la réserve tournante et la réserve arrêtée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve d'exploitation supplémentaire	Operating Reserve – Supplemental		NERC	Partie de la <i>réserve d'exploitation</i> constituée : • de la production (synchronisée avec le réseau, ou capable de l'être) qui est pleinement disponible pour alimenter une charge à l'intérieur du délai de rétablissement suivant l'événement; ou • de la charge qui peut être retirée complètement du réseau à l'intérieur du délai de rétablissement suivant l'événement.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve d'exploitation synchronisée	Operating Reserve – Spinning		NERC	Partie de la <i>réserve d'exploitation</i> constituée : • de la production synchronisée avec le réseau et pleinement disponible pour alimenter une charge à l'intérieur du délai de rétablissement suivant l'événement; ou • de la charge qui peut être retirée complètement du réseau à l'intérieur du délai de rétablissement suivant l'événement.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve pour contingence	Contingency Reserve		NERC	Puissance déployée par le <i>responsable de l'équilibrage</i> pour satisfaire à la <i>norme de contrôle en régime perturbé (DCS)</i> et aux autres exigences en matière de contingence de la NERC et de l' <i>organisation régionale de fiabilité</i> .	2015-06-23	2015-06-23	2021-03-31	D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve pour contingence	Contingency Reserve		NERC	Réserve de puissance que le <i>responsable de l'équilibrage</i> peut déployer pour répondre à une <i>contingence d'équilibrage</i> ou à d'autres contingences (notamment des alertes de <i>défaillance en énergie</i> définies dans la norme EOP connexe). Un <i>responsable de l'équilibrage</i> peut inclure dans les moyens dont il dispose pour rétablir la <i>réserve pour contingence</i> la capacité de réduire la demande ferme, mais ne doit utiliser un tel moyen que si les deux conditions suivantes sont remplies : • il fait face à une <i>alerte de défaillance en énergie</i> déclarée par son <i>coordonnateur de la fiabilité</i> ; et il utilise sa <i>réserve pour contingence</i> afin de remédier à une urgence d'exploitation conformément à son <i>plan d'exploitation d'urgence</i> et • il utilise sa <i>réserve pour contingence</i> afin de remédier à une urgence d'exploitation conformément à son <i>plan d'exploitation</i> d'urgence.	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Réserve réglante	Regulating Reserve		NERC	Quantité de réserve asservie au <i>réglage automatique de la production</i> , suffisante pour fournir une plage réglante normale.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Réserve tournante	Spinning Reserve		NERC	Production disponible qui est synchronisée et prête à répondre à la demande additionnelle.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Responsable de l'approvisionnement	Load-Serving Entity	LES	NERC	Entité qui s'assure de disposer de l'énergie et du service de transport (ainsi que des <i>services d'exploitation en réseaux interconnectés</i>) pour répondre aux besoins en puissance et en énergie de ses consommateurs finaux.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Responsable de l'équilibrage	Balancing Authority	BA	NERC	Entité responsable qui intègre d'avance les plans de ressources, maintient l'équilibre charge-échange-production à l'intérieur d'une <i>zone d'équilibrage</i> , et soutient en temps réel la fréquence de l' <i>Interconnexion</i> .	2015-06-23	2015-06-23	2021-06-30	D-2015-098	R-3699-2009	
Responsable de l'équilibrage	Balancing Authority	BA	NERC	Entité responsable qui intègre d'avance les plans de production, maintient l'équilibre entre la <i>demande</i> et l'offre à l'intérieur d'une <i>zone d'équilibrage</i> , et soutient en temps réel la fréquence de l' <i>Interconnexion</i> .	2020-06-08	2021-07-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Responsable de l'équilibrage - hôte	Host Balancing Authority		NERC	1. <i>Responsable de l'équilibrage</i> qui confirme et met en œuvre des <i>transactions d'échange</i> pour un <i>négociant</i> qui exploite de la production ou dessert des clients directement à l'intérieur de la zone du <i>responsable de l'équilibrage</i> délimitée par des compteurs. 2. <i>Responsable de l'équilibrage</i> dont la zone, délimitée par des compteurs, héberge physiquement un groupe en copropriété.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Responsable de l'équilibrage adjacent	Adjacent Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> dont la <i>zone d'équilibrage</i> est interconnectée avec une autre <i>zone d'équilibrage</i> soit directement, soit en vertu d'une entente multipartite ou d'un tarif de transport.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de l'équilibrage consommateur	Sink Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> dans la zone duquel est située la charge (consommation) visée par une <i>transaction d'échange</i> et par tout <i>programme d'échange</i> qui en résulte.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de l'équilibrage délégant	Native Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> dont une partie de la production ou de la charge interconnectée physiquement est transférée au périmètre de réglage effectif du <i>responsable de l'équilibrage déléataire</i> dans le cadre d'un <i>transfert dynamique</i> .	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de l'équilibrage déléataire	Attaining Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> qui, dans le cadre d'un <i>transfert dynamique</i> , accueille dans son périmètre de réglage effectif une production ou une charge du <i>responsable de l'équilibrage délégant</i> .	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de l'équilibrage intermédiaire	Intermediate Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> dont la zone est touchée par le chemin programmé d'une <i>transaction d'échange</i> , à l'exclusion du <i>responsable de l'équilibrage producteur</i> et du <i>responsable de l'équilibrage consommateur</i> .	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de l'équilibrage producteur	Source Balancing Authority		NERC	<i>Responsable de l'équilibrage</i> dans la zone duquel est située la production visée par une <i>transaction d'échange</i> et par tout <i>programme d'échange</i> qui en résulte.	2017-02-03	2017-02-03		D-2017-012	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Responsable de la planification	Planning Authority	PA	NERC	Entité responsable qui coordonne et intègre la planification des installations et des services de transport, la planification des ressources et des systèmes de protection.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Responsable de la surveillance de la conformité	Compliance Monitor		NERC	Entité qui surveille, analyse et assure la conformité des entités responsables aux normes de fiabilité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Responsable des échanges	Interchange Authority	IA	NERC	Entité responsable qui autorise la mise en œuvre de <i>programmes d'échange</i> équilibrés et valides entre des <i>zones d'équilibrage</i> , et veille à la communication de l'information sur les <i>échanges</i> pour les besoins de l'évaluation de la fiabilité.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Responsable des mesures pour assurer la conformité (Responsable de la surveillance de l'application des normes de fiabilité)	Compliance Enforcement Authority	CEA	Québec	Réfère à la Régie de l'énergie dans son rôle visant à surveiller la conformité aux normes de fiabilité et à leurs annexes, et à assurer l'application de celles-ci.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Ressource à démarrage autonome	Blackstart Resource		NERC	Un groupe de production, et son ensemble d'équipements associés, qui a la capacité d'être démarré sans contribution du <i>réseau</i> ou qui est conçu pour demeurer alimenté sans raccordement au reste du <i>réseau</i> , avec la capacité d'alimenter une barre, et respectant les besoins en capacité de puissance active et réactive, et en réglage de la fréquence et de la tension du plan de remise en charge de l' <i>exploitant de réseau de transport</i> et qui a été inclus au plan de remise en charge de l' <i>exploitant de réseau de transport</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Ressources de production décentralisées	Dispersed Power Producing Ressources		NERC	Les <i>ressources de production décentralisées</i> sont des équipements de production d'énergie à petite échelle qui utilisent un système conçu principalement pour regrouper leur production afin de constituer une solution de rechange ou un apport supplémentaire au réseau électrique traditionnel. Exemples non limitatifs : production solaire, production géothermique, stockage d'énergie, volants d'inertie, production éolienne, microturbines et piles à combustible. Lorsqu'une installation de production incluse au <i>RTP</i> est constituée de <i>ressources de production décentralisées</i> qui sont reliées au moyen d'un système conçu principalement pour livrer la production de ces ressources à un point commun de raccordement, alors les installations désignées comme faisant partie du <i>RTP</i> sont : a) les ressources de production individuelles ; et b) le système conçu principalement pour livrer la production de ces ressources depuis le point où cette production combinée dépasse 75 MVA jusqu'à un point commun de raccordement pour une installation de production ayant une puissance nominale brute de plus de 75 MVA ; OU le système conçu principalement pour livrer la production de ces ressources depuis le point où cette production combinée atteint ou dépasse 50 MVA jusqu'à un point commun de raccordement pour une installation de production ayant une puissance nominale brute de 50 MVA ou plus et de 75 MVA ou moins.	2020-10-08	2020-10-08		D-2020-131	R-4070-2018	
Risque d'incendie	Fire Risk		NERC	Probabilité qu'un feu s'allume ou se propage dans un secteur géographique particulier.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Sabotage	Sabotage		Québec	Acte malveillant perpétré dans le but de nuire aux opérations ou de les interrompre.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Salle de commande	Control Room		Québec	Endroit où sont localisés les systèmes, terminaux ou tableaux de commande permettant la supervision et la commande d'une installation de production ou de transport. La salle de commande, située à même l'installation qu'elle permet d'exploiter, peut également servir à la supervision ou à la commande d'autres installations situées sur le même site (poste de départ d'une centrale, centrale attenante).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Scénario	Scenario		NERC	Événement possible.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Service de régulation	Regulation Service		NERC	Processus par lequel un <i>responsable de l'équilibrage</i> s'engage par contrat à fournir une réponse corrective à la totalité ou à une partie de l' <i>écart de réglage de la zone (ACE)</i> d'un autre <i>responsable de l'équilibrage</i> . Le <i>responsable de l'équilibrage</i> fournissant la réponse corrective est tenu de respecter tous les critères de réglage applicables qui ont été définis par la NERC, pour lui-même comme pour l'autre <i>responsable de l'équilibrage</i> à qui il offre le <i>service de régulation</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service de transport	Transmission Service		NERC	Services fournis au <i>client d'un service de transport</i> par le <i>fournisseur de service de transport</i> en vue de transporter de l'énergie d'un <i>point de réception</i> à un <i>point de livraison</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service de transport de point à point	Point to Point Transmission Service	PTP	NERC	Réservation et transport de puissance et d'énergie, sur une base ferme ou non ferme, du ou des <i>point(s) de réception</i> au ou aux <i>point(s) de livraison</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service de transport en réseau intégré	Network Integration Transmission Service		NERC	Service qui permet à un client d'un service de transport d'électricité d'intégrer, de planifier, de répartir de façon optimale et de réguler les réserves de son réseau d'une manière comparable à celle utilisée par le <i>propriétaire d'installation de transport</i> pour desservir les clients de la <i>charge locale</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service de transport ferme	Firm Transmission Service		NERC	Service de la plus haute qualité (priorité) offert à des clients en vertu d'un barème tarifaire déposé qui ne prévoit aucune interruption planifiée.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service de transport non ferme	Non-Firm Transmission Service		NERC	Service de transport que l'on peut réserver, mais dont la prestation dépend de la disponibilité et qui peut faire l'objet d'une réduction ou d'une interruption.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service étendu de régulation	Overlap Regulation Service		NERC	Méthode permettant d'assurer un service de régulation selon laquelle le <i>responsable de l'équilibrage</i> qui fournit le service de régulation intègre, dans son <i>AGC</i> et son équation de l' <i>ACE</i> , l'échange réel, la réponse en fréquence et les programmes d'un autre <i>responsable de l'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Service supplémentaire de régulation	Supplemental Regulation Service		NERC	Méthode permettant d'assurer un service de régulation selon laquelle le <i>responsable de l'équilibrage</i> qui fournit le service de régulation reçoit un signal représentant la totalité ou une partie de l' <i>ACE</i> de l'autre <i>responsable de l'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Services complémentaires	Ancillary Service		NERC	Services qui sont nécessaires pour soutenir le transfert de puissance et d'énergie depuis les ressources jusqu'aux charges tout en maintenant la fiabilité de l'exploitation du réseau du <i>fournisseur de service de transport</i> , et ce, en conformité avec les pratiques usuelles des services publics. (Tiré de l'ordonnance 888-A de la FERC.)	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Services d'exploitation en réseaux interconnectés	Interconnected Operations Service		NERC	Services (à l'exclusion de l'énergie de base et du service de transport) requis pour assurer l'exploitation fiable des <i>systèmes de production-transport d'électricité</i> interconnectés.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Seuil de réduction des transactions	Curtailement Threshold		NERC	<i>Facteur de répartition</i> minimum dont le dépassement autorise la réduction d'une <i>transaction d'échange</i> de façon à alléger une contrainte dans les installations de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Stabilité	Stability		NERC	Aptitude d'un réseau électrique à demeurer en état d'équilibre dans des conditions normales ou anormales, ou lors de perturbations.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Support de stockage amovible (Support d'information de stockage)	Removable Media	RM	NERC	Support de stockage qui i) n'est pas un <i>actif électronique</i> , ii) est capable de transférer du code exécutable, iii) peut servir à stocker, à copier, à déplacer ou à rendre accessibles des données, et iv) est relié directement pendant au maximum 30 jours civils consécutif à un <i>actif électronique BES</i> , à un réseau situé dans un <i>périmètre de sécurité électronique</i> qui contient des <i>systèmes électroniques BES</i> catégorisés élevés ou moyens ou à un <i>actif électronique protégé</i> associé à des <i>systèmes électroniques BES</i> catégorisés élevés ou moyens. Exemples non limitatifs : disquettes, cédéroms, clés USB, disques durs externes et lecteurs ou cartes à mémoire flash non volatile.	2019-03-15	2019-03-15		D-2019-033	R-4050-2018	
Surveillance de la végétation	Vegetation Inspection		NERC	Examen systématique des conditions de la végétation sur l' <i>emprise</i> et les conditions de la végétation sous le contrôle d'un <i>propriétaire d'installation de transport</i> visé ou un <i>propriétaire d'installation de production</i> visé qui sont susceptibles de mettre en danger la ou les ligne(s) avant le prochain entretien ou inspection planifiée. Ceci peut être combiné avec une inspection générale de la ligne.	2016-12-22	2016-12-22		D-2016-195	R-3944-2015 R-3949-2015 R-3957-2015	
Système d'information des coordonneurs de la fiabilité	Reliability Coordinator Information System	RCIS	NERC	Système utilisé par les <i>coordonneurs de la fiabilité</i> pour afficher des messages et partager en temps réel de l'information sur l'exploitation.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Système d'information et de réservation des capacités de transport	Open Access Same Time Information Service	OASIS	NERC	Système d'affichage électronique que le <i>fournisseur de service de transport</i> maintient à l'égard des données d'accès à de tels services, qui permet à tous les clients d'un service de transport de voir les données simultanément.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Système de production-transport d'électricité	Bulk Electric System	BES	NERC	Tous les <i>éléments de transport</i> exploités à une tension de 100 kV ou supérieure ainsi que les ressources de <i>puissance active</i> et de <i>puissance réactive</i> raccordées à une tension de 100 kV ou supérieure, sous réserve des inclusions et exclusions ci-après. Sont exclues les installations servant à la distribution locale d'énergie électrique. Inclusions : <ul style="list-style-type: none"> • 11 : Transformateurs dont la borne primaire et au moins une borne secondaire sont exploitées à une tension de 100 kV ou supérieure, sous réserve de l'application de l'exclusion E1 ou E3. • 12 : Une ou plusieurs ressources de production, y compris les bornes d'alternateur jusqu'au côté haute tension du ou des transformateurs élévateurs raccordés à une tension de 100 kV ou supérieure, dont : a) la puissance nominale brute de groupes individuels est supérieure à 20 MVA ou b) la puissance nominale brute globale de la centrale est supérieure à 75 MVA. • 13 : <i>Ressources à démarrage autonome</i> figurant dans le plan de remise en charge de l'<i>exploitant du réseau de transport</i>. • 14 : Ressources de production décentralisée ayant une puissance globale supérieure à 75 MVA (puissance nominale brute) et raccordées par un dispositif conçu principalement pour injecter cette production à un point de raccordement commun à une tension de 100 kV ou supérieure. Ainsi, les installations désignées comme faisant partie du <i>BES</i> sont : 	2020-10-08	2020-10-08		D-2020-131	R-4040-2018	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Système de production-transport d'électricité suite 1	Bulk Electric System continued 1			<p>a) chaque ressource individuelle et b) le dispositif conçu principalement pour transporter la production du point où ces ressources sont regroupées de manière à obtenir une puissance supérieure à 75 MVA jusqu'à un point de raccordement commun à une tension de 100 kV ou supérieure.</p> <ul style="list-style-type: none"> • I5 : Dispositifs statiques ou dynamiques (exception faite des groupes) servant exclusivement à fournir ou à absorber de la <i>puissance réactive</i> et qui sont raccordés soit à une tension de 100 kV ou supérieure, soit par un transformateur spécialisé ayant un côté haute tension à 100 kV ou plus, soit par un transformateur couvert par l'inclusion I1, sous réserve de l'application de l'exclusion E4. <p>Exclusions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • E1 : Réseaux radiaux : Un réseau radial est un groupe d'<i>éléments</i> de transport contigus rayonnant depuis un seul point de raccordement à une tension de 100 kV ou supérieure et : a) ne servant qu'à alimenter une <i>charge</i>, ou b) ne comportant que des ressources de production non couvertes par l'inclusion I2, I3 ou I4 et ayant une puissance globale inférieure ou égale à 75 MVA (puissance nominale brute), ou 	2020-10-08	2020-10-08		D-2020-131	R-4040-2018	
Système de production-transport d'électricité suite 2	Bulk Electric System continued 2			<p>c) servant à alimenter une <i>charge</i> et comportant des ressources de production non couvertes par l'inclusion I2, I3 ou I4 et ayant une puissance globale de production non destinée à la distribution inférieure ou égale à 75 MVA (puissance nominale brute).</p> <p>Remarque 1 : La présence d'un dispositif de sectionnement normalement ouvert entre les réseaux radiaux, indiqué sur les plans ou les schémas unifilaires, par exemple, n'a aucun effet sur cette exclusion. Remarque 2 : La présence d'une boucle contiguë, exploitée à une tension de 50 kV ou inférieure, entre des configurations jugées comme étant des réseaux radiaux, n'a aucun effet sur cette exclusion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • E2 : Groupe ou groupes de production raccordés en aval du compteur de distribution d'un client et qui servent à alimenter en tout ou en partie la charge de distribution, pourvu que : (i) la puissance nette injectée dans le <i>BES</i> ne dépasse pas 75 MVA et (ii) des services d'alimentation de réserve, de secours et d'entretien sont fournis aux groupes de production ou à la <i>charge</i> de distribution soit par un <i>responsable de l'équilibrage</i>, soit en vertu d'une obligation d'un <i>propriétaire d'installation de production</i> ou d'un <i>exploitant d'installation de production</i>, soit selon des conditions approuvées par un organisme réglementaire pertinent. • E3 : Réseaux locaux : Un réseau local est un groupe d'<i>éléments</i> de transport contigus exploités à une tension inférieure à 300 kV qui alimente une <i>charge</i> plutôt que de faire transiter de l'énergie entre réseaux interconnectés. Un réseau local est alimenté par plusieurs points de raccordement à une tension de 100 kV ou supérieure afin d'améliorer la qualité du 						

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Système de production-transport d'électricité suite 3	Bulk Electric System continued 3			<p>service de distribution et non pour assurer des transferts d'énergie entre réseaux interconnectés. Le réseau local est caractérisé par tout ce qui suit :</p> <p>a) Une production limitée y est raccordée : Le réseau local et les <i>éléments</i> qui le composent ne comprennent pas de ressources de production couvertes par l'inclusion I2, I3 ou I4 et leur puissance globale de production non destinée à la distribution n'est pas supérieure à 75 MVA (puissance nominale brute) ;</p> <p>b) La <i>puissance active</i> est seulement absorbée par le réseau local et celui-ci ne transporte pas vers un autre réseau de l'énergie qui provient de l'extérieur ;</p> <p>c) Il ne fait pas partie d'une <i>interface de transit</i> ou d'un chemin de transfert : Le réseau local ne comporte aucune partie d'une <i>interface de transit</i> permanente de l'<i>Interconnexion</i> de l'Est, d'un chemin de transfert majeur de l'<i>Interconnexion</i> de l'Ouest ou d'une <i>installation</i> supervisée de nature comparable dans l'<i>Interconnexion</i> ERCOT ou l'<i>Interconnexion</i> du Québec, et il ne constitue pas une <i>installation</i> supervisée incluse dans une <i>limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion (IROL)</i>.</p> <p>• E4 : Équipements de régulation de la <i>puissance réactive</i> installés exclusivement pour combler les besoins d'un ou de plusieurs clients du service de distribution.</p> <p>Remarque : Des <i>éléments</i> peuvent être inclus ou exclus au cas par cas par le recours à une exception en vertu des règles de procédure.</p>	2020-10-08	2020-10-08		D-2020-131	R-4040-2018	
Système de protection	Protection System		NERC	<p>Système de protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relais de protection qui répondent à des grandeurs électriques; • Systèmes de communication nécessaires au fonctionnement correct des fonctions de protection; • Dispositifs sensibles à la tension et au courant fournissant les intrants aux relais de protection; • Alimentation de poste à c.c. associée avec les fonctions de protection (incluant les batteries, les chargeurs de batteries, et l'alimentation c.c. sans batteries); • Circuits de contrôle associés aux fonctions de protection par la ou les bobines de déclenchement des disjoncteurs ou autres appareils de coupure. 	2020-09-10	2020-09-10		D-2020-118	R-4117-2020	
Système de protection combiné	Composite Protection System		NERC	Ensemble des <i>systèmes de protection</i> qui fonctionnent en combinaison de manière à protéger un <i>élément</i> . Cette définition exclut la protection de réserve assurée par les <i>systèmes de protection</i> d'autres <i>éléments</i> .	2017-02-14	2017-02-14		D-2017-015	R-3997-2016	
Système électrique interconnecté	Bulk Power System or Bulk-Power System [NERC]	BPS	NERC	<p>A) les installations et systèmes de conduite nécessaires à l'exploitation d'un réseau interconnecté de transport d'énergie électrique (ou de toute partie d'un tel réseau) ; et</p> <p>(B) l'énergie électrique d'installations de production qui est nécessaire pour assurer la fiabilité du réseau de transport. Le terme exclut les <i>installations</i> servant à la distribution locale d'énergie électrique.</p>	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	Terme et acronyme utilisés dans les Normes de fiabilité
Système électronique BES	BES Cyber System		NERC	Un ou plusieurs <i>actifs électroniques BES</i> regroupés logiquement par une entité responsable afin d'effectuer une ou plusieurs tâches de fiabilité pour une entité fonctionnelle.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Système intermédiaire	Intermediate System		NERC	<i>Actif électronique</i> ou groupe d' <i>actifs électroniques</i> effectuant un contrôle d'accès visant à restreindre l' <i>accès distant interactif</i> aux seuls utilisateurs autorisés. Le <i>système intermédiaire</i> ne doit pas être situé à l'intérieur du <i>périmètre de sécurité électronique</i> .	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Systèmes de contrôle des accès physiques	Physical Access Control Systems	PACS	NERC	<i>Actifs électroniques</i> qui contrôlent, signalent ou conignent les accès à un ou plusieurs <i>périmètres de sécurité physique</i> , à l'exclusion du matériel et des dispositifs installés localement au <i>périmètre de sécurité physique</i> , tels que les détecteurs de mouvement, les mécanismes de verrouillage électroniques et les lecteurs de carte d'accès.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
Systèmes de contrôle ou de surveillance des accès électroniques	Electronic Access Control or Monitoring Systems	EACMS	NERC	Actifs électroniques qui effectuent le contrôle des accès électroniques ou la surveillance des accès électroniques du ou des périmètres de sécurité électronique ou des systèmes électroniques BES. Cette définition inclut les systèmes intermédiaires.	2016-07-29	2016-07-29		D-2016-119	R-3947-2015	
Tarifs et conditions des services de transport	Open Access Transmission Tariff	OATT	NERC	Tarif électronique de transport accepté par la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis et exigeant que le fournisseur de service de transport offre à tous les expéditeurs un service non discriminatoire comparable à celui que s'offrent à eux-mêmes les propriétaires d'installation de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Taux de rampe ou Rampe	Ramp Rate or Ramp		NERC	(Programme) Taux, exprimé en mégawatts par minute, suivant lequel le programme d'échange est atteint durant la période de rampe (Producteur) Taux, exprimé en mégawatts par minute, selon lequel un producteur modifie sa production.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Taux de réponse	Response Rate		NERC	Taux de rampe qu'un groupe de production peut atteindre dans des conditions normales d'exploitation; exprimé en mégawatts par minute (MW/min).	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Télémesure	Telemetry		NERC	Processus par lequel des quantités électriques mesurables provenant des postes et des centrales sont transmises instantanément au centre de contrôle, et par lequel les commandes d'exploitation du centre de contrôle sont transmises aux postes et aux centrales.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Télésurveillance et acquisition de données	Supervisory Control and Data Acquisition	SCADA	NERC	Système de télécommande et de télémétrie utilisé pour la surveillance et le contrôle du réseau de transport.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Temps réel	Real-time		NERC	Temps actuel, par opposition au temps futur. (Tiré de la norme sur les limites d'exploitation pour la fiabilité de l'interconnexion.)	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Tension d'exploitation	Operating Voltage		NERC	Niveau de tension servant à désigner un réseau électrique et auquel certaines caractéristiques d'exploitation du réseau sont liées; également, différence de potentiel réelle (valeur efficace) entre deux conducteurs ou entre un conducteur et la terre. La tension réelle du circuit peut varier quelque peu par rapport à cette valeur.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Transaction	Transaction		NERC	Voir Transaction d'échange.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Transaction d'échange	Interchange Transaction		NERC	Entente en vue du transfert d'énergie d'un vendeur à un acheteur, lorsque l'énergie transférée traverse une ou plusieurs limites de zone d'équilibrage.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Transfert dynamique	Dynamic Transfer		NERC	Fourniture des services requis pour le déplacement électronique, d'une zone d'équilibrage à une autre, d'une partie ou de la totalité des services énergétiques associés à un groupe de production ou à une charge, tels la surveillance en temps réel, la télémesure, les logiciels et le matériel informatique, les communications, l'ingénierie, la comptabilité de l'énergie (y compris l'échange involontaire) et les activités administratives.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Transport	Transmission		NERC	Groupe de lignes interconnectées et leur équipement associé destiné au mouvement ou au transfert d'énergie électrique entre des points d'approvisionnement et les points où cette énergie est transformée en vue de sa livraison à des clients ou livrée à d'autres réseaux électriques.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

Terme français	Terme anglais	Acronyme	Source	Définition française	Date d'adoption	Date mise en vigueur Qc	Date retrait QC	Décision	Dossier Régie	Note
T_v de limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion	Interconnection Reliability Operating Limit Tv	IROL T _v	NERC	Temps maximum pendant lequel la <i>limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion</i> peut être dépassée avant que le risque pour l'interconnexion ou une autre <i>zone de fiabilité</i> ne soit plus acceptable. Chaque <i>T_v de limite d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion</i> doit être inférieur ou égal à 30 minutes.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Urgence ou urgence sur le système de production-transport d'électricité (BES)	Emergency or BES Emergency		NERC	Toute condition anormale du réseau exigeant une action automatique ou manuelle immédiate afin de prévenir ou de limiter toute défaillance des installations de transport ou de la production qui pourrait affecter la fiabilité du <i>système de production-transport d'électricité</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Valeur de l'ACE avant déclaration de la contingence	Pre-Reporting Contingency Event ACE Value		NERC	Valeur moyenne de l' <i>ACE déclaré</i> , ou de l' <i>ACE déclaré de groupe de partage des réserves</i> le cas échéant, dans l'intervalle de 16 secondes qui précède immédiatement la <i>période de rétablissement après contingence</i> (selon les données au taux d'échantillonnage du système de gestion d'énergie).	2020-06-08	2021-04-01		D-2020-067	R-4104-2019	
Variation transitoire	Surge		NERC	Variation transitoire de courant, de tension ou de puissance dans un circuit ou un réseau électrique.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Végétation	Vegetation		NERC	Tout organisme végétal en croissance ou non, vivant ou mort.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone d'équilibrage	Balancing Authority Area		NERC	Ensemble de la production, du transport et des charges à l'intérieur du périmètre de comptage du <i>responsable de l'équilibrage</i> . Le <i>responsable de l'équilibrage</i> maintient l'équilibre offre/demande à l'intérieur de cette zone.	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone d'équilibrage expéditrice	Sending Balancing Authority		NERC	Zone du <i>responsable de l'équilibrage</i> qui exporte dans le cadre d'un <i>échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone d'équilibrage réceptrice	Receiving Balancing Authority		NERC	Zone du <i>responsable de l'équilibrage</i> qui importe dans le cadre d'un <i>échange</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone de fiabilité	Reliability Coordinator Area		NERC	Ensemble de la production, du transport et des charges à l'intérieur du territoire du <i>coordonnateur de la fiabilité</i> , territoire qui comprend une ou plusieurs <i>zones d'équilibrage</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone de l'exploitant de réseau de transport	Transmission Operator Area		NERC	Ensemble des actifs de <i>transport</i> dont la responsabilité de l'exploitation incombe à un <i>exploitant de réseau de transport</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	
Zone étendue	Wide Area		NERC	L'ensemble de la <i>zone de fiabilité</i> ainsi que de l'information critique de transit et d'état provenant des <i>zones de fiabilité</i> adjacentes et définie par des études détaillées du réseau pour permettre le calcul des <i>limites d'exploitation pour la fiabilité de l'Interconnexion</i> .	2015-06-23	2015-06-23		D-2015-098	R-3699-2009	

3. Historique des versions

Date	Intervention / Modifications	Décision
23-juin-15	Adoption initiale	D-2015-098
09-déc-15	Retrait de la définition de « Plan de capacité de démarrage autonome » Remplacement de la définition en français de « Ressource à démarrage autonome »	D-2015-198
29-juil-16	Ajout de 15 nouveaux termes : <ul style="list-style-type: none"> • « Accès distant interactif » • « Actif électronique BES » • « Actifs électroniques protégés » • « Cadre supérieur CIP » • « Centre de contrôle » • « Circonstance CIP exceptionnelle » • « Connectivité externe routable » • « Connectivité par lien commuté » • « Incident de cybersécurité à déclarer » • « Information de système électronique BES » • « Point d'accès électronique » • « Système électronique BES » • « Système intermédiaire » • « Systèmes de contrôle des accès physiques » • « Systèmes de contrôle ou de surveillance des accès électroniques » Modification de quatre termes : <ul style="list-style-type: none"> • « Actifs électroniques » • « Incident de cybersécurité » • « Périmètre de sécurité électronique » • « Périmètre de sécurité physique » Retrait de deux termes : <ul style="list-style-type: none"> • « Actifs critiques » • « Actifs électroniques critiques » 	D-2016-119
30-sept-16	Ajout du terme « Programme d'entretien des systèmes de protection » Modification de la définition du terme « système de protection »	D-2016-150

Date	Intervention / Modifications	Décision
22-déc-16	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « communication interpersonnelle », • « communication interpersonnelle de rechange », • « distance de dégagement minimale de la végétation », • « instruction d'exploitation », • « personnel de soutien à l'exploitation » • « Responsable des mesures pour assurer la conformité » <p>Modification des définitions des termes suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « emprise », • « répartiteur », • « surveillance de la végétation » 	D-2016-195
03-févr-17	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Groupe de partage de réserve réglante », • « ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante », • « ACE déclaré », • « Mesure de la réponse en fréquence », • « Obligation de réponse en fréquence », • « Groupe de partage de la réponse en fréquence », • « Échange convenu d'ajustement de fiabilité », • « Échange confirmé composite », • « Responsable de l'équilibrage délégataire », • « Responsable de l'équilibrage délégant ». <p>Modification des définitions des termes suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Interconnexion », • « Réglage de la compensation en fréquence », • « Programme d'échange dynamique ou programme dynamique », • « Pseudo-interconnexion », • « Demande d'échange », • « Échange convenu », • « Échange confirmé », 	D-2017-012

Date	Intervention / Modifications	Décision
	<ul style="list-style-type: none"> • « Responsable de l'équilibrage adjacent » en remplacement de « Zone d'équilibrage adjacente », • « Responsable de l'équilibrage intermédiaire » en remplacement de « Zone d'équilibrage intermédiaire », • « Responsable de l'équilibrage consommateur » en remplacement de « Zone d'équilibrage consommatrice », • « Responsable de l'équilibrage producteur » en remplacement de « Zone d'équilibrage productrice », • « Analyse de planification opérationnelle ». 	
14-févr-17	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « programme de DST », • « système de protection combiné ». <p>Modification des définitions des termes suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « fonctionnement incorrect », • « défaillance en énergie », • « plan de défense ». 	D-2017-015
16-juin-17	<p>Modification des définitions des termes suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Analyse de la planification opérationnelle », • « Évaluation en temps réel ». 	D-2017-061
27-sept-17	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Production raccordée au RTP », • « Production non raccordée au RTP », • « Année un », • « Horizon de planification du transport à court terme ». • « Disjoncteur d'attache », • « Perte de charge subordonnée », • « Horizon de planification du transport à long terme », • « Perte de charge non subordonnée », • « Évaluation de la planification ». 	D-2017-110
31-oct-17	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Actif électronique transitoire », • « Connectivité externe routable à impact faible », • « Point d'accès électronique de système électronique à BES impact faible », • « Support d'information de stockage ». <p>Modification des définitions des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Actif électronique BES », • « Actifs électroniques protégés ». 	D-2017-117

Date	Intervention / Modifications	Décision
18-sept-18	Ajout des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « raccordé au RTP » • « non raccordé au RTP » Retrait des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Production raccordée au RTP » • « Production non raccordée au RTP » 	D-2018-130
15-mars-19	Modification à la section 1. Ajout des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Actif électronique temporaire » • « Support de stockage amovible » Modification des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Actif électronique transitoire » • « Support d'information de stockage » • « Point d'accès électronique de système électronique BES à impact faible » • « Connectivité externe routable à impact faible » 	D-2019-033
03-avr-19	Retrait des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Point d'accès électronique de système électronique BES à impact faible » • « Connectivité externe routable à impact faible » Retrait des définitions expirées des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • « Actif électronique transitoire » • « Support d'information de stockage » 	D-2019-043
05-nov-19	Retrait du terme suivant : <ul style="list-style-type: none"> • « Correction de l'écart de temps » 	D-2019-139
22-nov-19	Modification de la définition du terme CEA.	D-2019-158
19-déc-19	Ajout du terme suivant : <ul style="list-style-type: none"> • « Demande interne totale » Modification du terme suivant :	D-2019-178

Date	Intervention / Modifications	Décision
	<ul style="list-style-type: none"> • « Gestion de la demande » 	
03-juin-20	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Niveau de fiabilité adéquat » et « Niveau de fiabilité recherché » • « Niveau de fiabilité adéquat pour l'Interconnexion du Québec » et « Niveau de fiabilité recherché pour l'Interconnexion du Québec » 	D-2020-066
08-juin-20	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Contingence d'équilibrage » • « Contingence simple la plus grave » • « Contingence d'équilibrage à déclarer » • « Période de rétablissement après contingence » • « Période de rétablissement de la réserve pour contingence » • « Valeur de l'ACE avant déclaration de la contingence » • « Fréquence réelle » • « Erreur de comptage d'échange » • « Correction de l'écart de temps automatique » • « Exploitation fiable » • « Système électrique interconnecté » <p>Modification des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « ACE déclaré de groupe de partage de réserve réglante » • « Réserve pour contingence » • « Échange réel net » • « Échange programmé net » • « ACE déclaré » • « Réglage automatique de la production » • « Pseudo-interconnexion » • « Responsable de l'équilibrage » 	D-2020-067
10-sept-20	<p>Modification des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Automatismes de réseau » • « Incident de cybersécurité » • « Incident de cybersécurité à déclarer » • « Plan de défense » • « Système de protection » 	D-2020-118
	<p>Ajout des termes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ressources de production décentralisées 	

Date	Intervention / Modifications	Décision
08-oct-20	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau interconnecté d'Amérique du Nord Modification des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Système de production-transport d'électricité 	D-2020-131
11-déc-20	Modification du terme suivant : <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'entretien des systèmes de protection Retrait des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Automatisation de réseau de Type I Automatisation de réseau de Type II	D-2020-167
17-févr-21	Ajout des termes suivants : <ul style="list-style-type: none"> · Évaluation de vulnérabilité aux perturbations géomagnétiques · Puissance active · Puissance réactive 	D-2021-015